

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

BULLETIN

7 Juin, 1892

* * La récente lettre de Notre Saint Père le Pape aux Cardinaux Français DESPREZ, archevêque de Toulouse, LAVIGERIE, archevêque d'Alger et de Carthage, PLACE, archevêque de Rennes, FOULON, archevêque de Lyon, LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, et RICHARD, archevêque de Paris, a eu un grand retentissement en France. L'émotion qu'elle y a causée a été aussi considérable que celle causée par l'Encyclique (1) *Au milieu des sollicitudes*, dont elle peut

(1) Voir le résumé de cette encyclique à la page 65, No du 1er avril dernier. être considérée comme le complément et la consécration.

Cette lettre est un nouveau témoignage de l'amour que le pape porte à la France, la fille aînée de l'Eglise et la nation très-chrétienne. En voici un résumé très court, mais très-fidèle. Nous l'empruntons aux ANNALES CATHOLIQUES :

“ Le Saint Père rappelle aux Cardinaux que, tout en recommandant l'obéissance aux pouvoirs établis, il a prescrit aux catholiques de poursuivre énergiquement l'abrogation des lois qui portent atteinte à leur liberté et aux droits de la religion. Il leur demande à nouveau de combattre le vaste complot formé pour anéantir en France le christianisme. Il envoie le témoignage de son approbation, ainsi que des encouragements au clergé, auquel on voudrait, contre la nature de sa vocation, imposer silence dans l'exercice même de son ministère, alors qu'il prêche selon l'Evangile la fidélité aux devoirs chrétiens et sociaux.”

Si les catholiques de France, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, veulent s'unir pour faire abroger les lois impies qu'on leur a imposées, empêcher la législation antireligieuse dont l'avenir les menace et arrêter le mal révolutionnaire, leur pays verra encore de beaux jours, et son ancienne influence sera aussi effective qu'autrefois.

Pour parvenir à ce résultat ils n'ont qu'à mettre en pratique les enseignements de l'Encyclique. Ils sont l'immense majorité, qu'ils s'unissent et ils auront bientôt raison de leurs persécuteurs.

* * *

Le 26 mai ont eu lieu à Copenhague les noces d'or du roi et de la reine de Danemark. Cet heureux couple a contracté mariage le 26 mai 1842. De cette union sont nés plusieurs enfants parmi lesquels se trouvent l'impératrice de Russie, la princesse de Galles, future reine de la Grande Bretagne et future impératrice des Indes, et le roi de Grèce.

Les fêtes ont été magnifiques et les réjouissances des populations ont été d'un enthousiasme indescriptible.

Puissent ces souverains si aimés et si dignes de l'être, vivre encore de longs et heureux jours ! Puissent le Danemark, ami de la France, marcher toujours dans la voie du progrès et de la prospérité.

* * Le choléra fait des ravages épouvantables dans les Indes, surtout dans la vallée de Cashmere, dans la Perse, dans l'Afghanistan, et autres contrées de l'Asie.

Les décès sont nombreux et la terreur règne partout. Ceux qui le peuvent fuient les lieux de pestilence pour chercher leur salut ailleurs.

Le fatalisme des populations de l'Orient joue un grand rôle dans la propagation des maladies épidémiques. Avec ces idées stupides les plus simples précautions hygiéniques sont ignorées.

Si la terrible maladie suit sa marche ordinaire, elle atteindra bientôt les ports de la Méditerranée, et elle se répandra malheureusement le long du littoral. C'est ce qui est arrivé il y a deux ou trois ans lorsque le choléra à sévi en différents endroits de l'Italie, de la France et de l'Espagne. Heureusement que les cordons sanitaires, les précautions hygiéniques, les quarantaines et autres mesures préventives ont leur efficacité.

* * Le lieutenant-gouverneur sir Alexander Campbell, mort le 24 mai à Toronto, était le sixième lieutenant-gouverneur d'Ontario depuis la confédération. Né dans le Yorkshire, Angleterre, le 9 mars 1822, il vint jeune au Canada. Il fit ses études classiques au collège de St-Hyacinthe et à Kingston, et ses études légales à Kingston dans le bureau de sir John A. Macdonald dont il devint l'associé plus tard. Reçu avocat en 1843, il fut nommé conseil de la Reine en 1856, et doyen de la faculté de droit du "QUEEN'S COLLEGE" de Kingston en 1860.

Le conseil législatif de la Province du Canada étant devenu électif, il fut élu membre de ce corps en 1858, et il en devint le président en 1862. En 1864 il devint ministre des terres de la Couronne.

Il fut l'un des membres de la conférence qui jeta les bases de la confédération.

Nommé sénateur de la Puissance du Canada le 1er juillet 1867, il fit partie de ce corps jusqu'à sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur d'Ontario. Depuis la confédération il fut maître-général des Postes en 1867, ministre de l'Intérieur en 1873, receveur-général en 1878, maître-général des Postes en 1879, ministre de la Milice le 16 janvier 1880, maître-général des Postes le 8 novembre de la même année, ministre de la Justice du 20 mai 1881 au 25 septembre 1885, maître-général des Postes du 25 septembre 1885 à février 1887. Enfin il fut nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario le premier juin 1887, et il occupait encore ce poste lors de son décès.

Sous le ministère McKenzie, de 1873 à 1878, il fut le chef de l'opposition au Sénat. Le 24 mai 1879 il fut créé chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges K. C. M. G.

Eprouvé par des malheurs de famille, sir Alexander Campbell n'eut pas, comme ses contemporains, Macdonald et Mackenzie, le bonheur de recevoir dans ses derniers jours les soins dévoués de sa femme dont il vivait séparé depuis longtemps.

La *Minerve* dit qu'il était fanatique et qu'il n'a jamais pardonné à l'une de ses filles qui était devenue catholique.

A Toronto et à Kingston on a fait de pompeuses funérailles à sir Alexander Campbell. Son corps repose dans le cimetière de Kingston, non loin de celui de son ancien ami et associé sir John A. Macdonald.

* * *

* L'honorable George Airey Kirkpatrick, membre de la chambre des communes du Canada pour le comté de Frontenac, Ontario, vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la Province d'Ontario en remplacement de feu sir Alexander Campbell.

M. Kirkpatrick est né à Kingston le 13 septembre 1841 et il a fait ses études à Kingston, à Saint-Jean et au collège de La Trinité à Dublin, c'est là qu'il prit ses degrés de B. A. et L. L. B. en 1861. Il fut reçu avocat en 1865, et nommé conseil de la Reine en 1880. Son père, le député de Frontenac, étant mort en 1870, il fut élu à sa place, et il a conservé le mandat de Frontenac jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur. Il est membre du conseil privé et il a été orateur des communes de 1883 à 1886.

M. Kirkpatrick est le septième lieutenant-gouverneur d'Ontario. Ses prédécesseurs sont le lieutenant-général Stitsled, en 1867; et messieurs W. P. Howland, en 1868; J. W. Crawford, en 1873; Donald A. Macdonald, en 1875; John Beverly Robinson, en 1880 et Alexander Campbell, en 1887.

* * *

* * A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le 24 mai, Sa Majesté a conféré des honneurs à un certain nombre de personnes parmi lesquelles se trouvent quatre Canadiens; ce sont l'honorable J. J. C. Abbott, l'hon. Oliver Mowatt, l'hon. A. Lacoste et le Dr Georges Dawson. Les deux premiers ont été créés chevaliers commandeurs de l'ordre de St-Michel et St-Georges, K. C. M. G.; le troisième a été créé chevalier, et le quatrième a été nommé compagnon de l'ordre de St-Michel et St-Georges, C. M. G.

Sir John Joseph Caldwell Abbott, premier ministre de la Puissance du Canada, est né à St-André d'Argenteuil, en 1861. Son père était un ministre anglican. Il fut admis au barreau du Bas-Canada en 1847 et il fut élu en 1857 membre de l'Assemblée Législative du Canada pour le comté d'Argenteuil qu'il représenta jusqu'à la confédération. En 1874 il fut élu député aux communes pour le même comté, mais son élection fut annulée. Il fut élu de nouveau en 1879 et il continua à représenter Argen-

teuil jusqu'en 1886. En 1887 il fut nommé sénateur et il devint président du Sénat et membre du conseil privé. Enfin l'année dernière il recueillit la succession politique de sir John A. Macdonald.

Sir Oliver Mowatt, premier ministre de la Province d'Ontario, est né à Kingston le 22 juillet 1820. Il fit sa cléricature en partie à Kingston, sous sir J. A. Macdonald, et en partie à Toronto, et il fut admis au barreau du Haut-Canada en 1841. En 1857 il fut élu député d'Ontario-Sud dans l'Assemblée Législative du Canada. Il fut secrétaire provincial dans le ministère Brown-Dorion, en 1858 et maître-général des Postes dans le ministère Sandfield-Macdonald-Dorion en 1863. Il eut le même portefeuille en 1864 dans le ministère de coalition Taché-Macdonald. En cette même année il monta sur le banc du Haut-Canada avec le titre de vice-chancelier. En 1872 il abandonna le banc pour retourner dans la vie publique, et, depuis ce temps, il a été sans interruption premier ministre d'Ontario et député d'Oxford-Nord.

Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour du Banc de la Reine du Bas-Canada, est né à Boucherville, en 1842. Son père l'honorable Louis Lacoste, une des lumières du notariat, fut député du comté de Chambly, conseiller législatif pour la division de Montarville et sénateur pour la même division. Le juge en chef fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, et ses études légales à l'Université Laval dont il devint professeur plus tard. Il fut reçu avocat en 1863. De 1882 à 1884 il fut conseiller législatif, et il devint sénateur en 1884. Il fut nommé président du sénat en 1891 et quelques mois plus tard il remplaça feu sir A. A. Dorion, comme juge en chef.

Le Dr George Dawson, directeur de la commission géologique du Canada, est né le 2 août 1849, à Pictou, Nouvelle-Ecosse. Il est fils de sir William Dawson, principal de l'Université McGill. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la géologie. ALBY.

* * *

10 juin, 1892.

Le sacre de monseigneur Joseph Médard Emard, hier à Valleyfield, a été une cérémonie grandiose. Neuf évêques étaient présents. Le prélat consécrateur était monseigneur Fabre, le métropolitain du nouvel évêque. Mgr Emard avait pour assistants les deux autres évêques suffragants du siège métropolitain de Montréal, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, et Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe. Le sermon de circonstance a été fait par monsieur le chanoine Bruchesi, l'ami intime de Mgr Emard, et son ancien collègue à la rédaction de la *Semaine religieuse*. M. Bruchési, joint à la science, un jugement sain, des talents solides et un style brillant. Ce morceau d'éloquence a été digne de l'élu et de l'auditoire distingué qui remplissait la vaste cathédrale. La réception faite par la nouvelle ville épiscopale à son premier évêque a été enthousiaste au plus haut degré. Les citoyens de Valleyfield ont compris l'immense importance, même au point de vue matériel, qu'il y a pour

une ville d'être le centre d'un diocèse. Valleyfield, par sa position à la tête du canal de Beauharnois, ses chemins de fer et ses manufactures, est appelé à un bel avenir. Dans quelques années elle sera une des villes les plus importantes de la province. En terminant cette note, qu'il me soit permis de souhaiter au nouvel évêque de longues années d'épiscopat, et de lui répéter les paroles que son métropolitain adressait aux fidèles du nouveau diocèse dans sa lettre d'adieu :

Nous avons l'assurance que la pierre angulaire du nouveau diocèse, l'évêque de Valleyfield, va commencer une lignée de pieux Pontifes, et d'avance nous saluons avec joie les longues et belles années de prospérité et de vie chrétiennes qui s'ouvrent pour cette Eglise naissante.

Ad multos annos.

ALBY.

.

. A l'occasion des démonstrations faites en cette ville en l'honneur des Forestiers Catholiques, nous publions dans ce numéro une lecture faite récemment par M. le Docteur Jacques, à une réunion de l'une des branches de cette Société.

DICTIONNAIRE APOLOGÉTIQUE

DE LA FOI CATHOLIQUE

Contenant les preuves principales de la religion et les réponses aux objections tirées des sciences humaines

Par J.-B. JAUGEY, Prêtre, Docteur en théologie

Avec la collaboration d'un grand nombre de Savants catholiques

Deuxième édition, augmentée d'un Supplément

1 vol. gr. in-8 de 8.400 colonnes, (1,760 pages). Prix broché \$6.25 ; relié \$7.50

Cet important ouvrage, qui compte, 1760 pages et 3400 colonnes, a été, dès son apparition, honoré d'une lettre d'approbation de Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

« Vous dites avec justesse dans votre Préface, écrit Mgr Gonindard à l'abbé Jaugey : « Le Dictionnaire apologétique est destiné, dans notre intention, à mettre à la portée et, pour ainsi dire, sous la main de tout lecteur de bonne volonté, les preuves principales de la foi catholique, avec les réponses les plus solides aux objections de toute nature, que l'on fait contre elle. Nous y avons condensé et mis en lumière une multitude d'arguments, de faits et de renseignements qu'on ne pourrait se procurer ailleurs que par l'étude d'un très grand nombre d'ouvrages, au prix de beaucoup de travail et d'argent. »

« Rien de plus vrai. Votre volume, si dense et si gros, contient, sans exagération, la matière de huit à neuf volumes in-8 ordinaires, et résume ainsi sur le point spécifia de l'apologétique des données éparses dans cent ouvrages difficiles à se procurer et à étudier.

« Votre ouvrage devient indispensable à tout maître qui est chargé, à un degré quelconque, de l'enseignement religieux. Il trouve sa place obligée dans toute bibliothèque de prêtre qui a le souci (et ils l'ont tous) de répondre promptement et avec compétence aux objections qu'il entend formuler journellement autour de lui. Beaucoup de nos séminaristes feront un sacrifice pour se le procurer ; je le leur conseille au nom de l'intérêt des études sacrées qu'ils ont entreprises. Les chrétiens qui sont en proie à des hésitations malsaines, les hommes sincères que la question religieuse travaille, en un mot quiconque n'admet pas en lui-même la question préalable en matière de croyance, trouvera pleine satisfaction et profit à prendre connaissance de votre travail. Vous avez condensé de riches éléments pour répondre d'une façon péremptoire aux erreurs des revues savantes qui s'aventurent si audacieusement dans le domaine de la foi, aux sophismes des journalistes qui traitent avec tant d'outrecuidance et de légèreté les choses de la religion.

« Je me résume, M. le chanoine. Votre programme, en entreprenant l'ouvrage important que vous publiez aujourd'hui, était : orthodoxie, impartialité, science et charité. J'ai la satisfaction de vous dire, qu'à mon avis, le programme a été admirablement rempli. »

Nous n'ajouterons rien à cette lettre, si ce n'est quelques noms pris au hasard parmi les collaborateurs, aux lumières desquels M. l'abbé Jaugey avait fait appel et dont Mgr Gonindard fait un si grand éloge ; c'est notamment Mgr Lamy, l'éminent professeur de Louvain, et le R. P. Corly pour l'écriture sainte ; le R. P. Cocconnier professeur à l'université catholique de Toulouse, et Mgr Bourquard, de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin, pour la philosophie ; M. l'abbé Duplessy, sous la direction et avec l'aide de M. l'abbé Vigouroux, pour les objections de la science incrédule contre l'Ancien Testament ; M. Paul Allard, le savant historien des *Persecutions*, et le R. P. Brucker, pour l'archéologie et l'hagiographie ; Mgr de Harlez, le professeur de Louvain, pour l'histoire des religions ; l'abbé Hamard, pour la géologie ; nous en passons et des meilleurs. Pour faciliter les recherches, dans ce Dictionnaire si complet et par suite volumineux une table détaillée a été dressée par M. l'abbé Terrasse, qui permet de trouver rapidement le point que l'on veut étudier.

(Univ. 73)

L'ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

CONSIDÉRÉ COMME

ŒUVRE REPARATRICE

Lecture donnée par le Docteur L. A. Geo. Jacques, de Montréal, le 6 mai 1892, à la Cour Saint-Jacques numéro 196 des Forestiers Catholiques, réunie pour l'installation de ses Officiers nouvellement élus pour l'année courante ; en présence du Rév. A. Bertrand, Chapelain, de Mr A. W. Blouin, Fondateur de l'Ordre en Canada, du Chef Ranger J. P. Coutlée, et des autres Officiers et des Membres de cette Cour.

Vénérable Frère Chapelain,

Député Grand Chef,

Chef Ranger,

Mes Frères,

Lorsque le digne Chef de cette Cour et les Frères alors présents me firent l'honneur de l'invitation qui m'amène devant vous ce soir, j'en éprouvai une grande joie. Bien que depuis peu au milieu de vous, je vous aimais déjà ; et j'étais heureux que la Divine Providence me fournit une aussi belle occasion de vous le dire, et de vous faire entendre quelques accents de l'hymne de reconnaissance que je dois à Dieu et à vous, pour m'avoir admis au nombre des Forestiers Catholiques.

La nature n'a pas été pour moi prodigue de ses dons ; cependant, aidée de la grâce, elle m'a fait un cœur capable d'aimer et de se dévouer. Dans ce cœur, mes Frères, il y a place pour tout ce qui intéresse Dieu et mon prochain ; il y a place pour toutes les œuvres inspirées par Dieu pour honorer et secourir notre Mère la Sainte Eglise, pour toutes les œuvres qui ont pour but de soulager l'humanité indigente et souffrante ; il y a donc en mon cœur une large place pour le bel et florissant Ordre des Forestiers Catholiques, et pour vous tous mes Frères qui en faites partie.

Comme il n'y a rien de parfait ici-bas, un nuage assez chargé se montra bientôt à l'horizon de mon âme, jetant de l'ombre sur ma joie. Je commençais à entrevoir la grande responsabilité que j'avais assumée, et pour laquelle je me reconnaissais impuissant. Plus habitué à tourner des pilules que des phrases, je craignis de ne pouvoir atteindre le but pour lequel vous m'avez invité spécialement, et qui est de dire quelque chose qui soit utile au Bien de l'Ordre.

J'aurais bien eu la pensée de retirer de suite mon acceptation, mais je me suis vite rappelé que j'appartiens à un ordre où on est soumis à une sévère discipline. Je me suis souvenu encore, qu'après que j'eus accepté, notre vénérable Frère Chapelain, qui venait de nous prouver qu'il sait, lui, dire de bien belles choses, et parler éloquentement pour le bien de l'Ordre, fut prié de nous faire à son tour une lecture. Je proposai qu'elle eût lieu avant la mienne. Mais, il vous en souvient, notre digne Chef me déclara majestueusement, et d'un ton qui ne fait pas d'accolade avec la réplique, que *ce qui était, décidé était décidé*. Le coup de maillet qu'il frappa alors sur sa tribune pour passer à un autre ordre du jour, retentit encore à mes oreilles et à mon souvenir. Je me résignai donc et je viens ce soir m'exécuter.

Mes Frères, si mon haleine spirituelle était un peu plus longue, j'aurais pris une course à travers les champs que nous ouvre la science pour y cueillir quelques fleurs. J'aurais été si heureux d'en former un magnifique bouquet et de vous en faire respirer le parfum ce soir. Mais je dois vous avouer que je suis atteint d'asthme spirituel, ce qui m'interdit les longues courses.

J'ai dû dans mon embarras lever les yeux vers le ciel, d'où vient tout secours à l'indigence, et en implorer en votre faveur, mes Frères, l'aumône d'une bonne pensée que je pourrais venir développer devant vous ce soir. De suite la pensée de votre œuvre elle-même à surgi du fond de mon cœur, où Dieu l'avait déjà placée, et elle eut bientôt rempli mon esprit des développements dont votre bienveillance voudra bien excuser la forme.

Je viens, mes Frères, vous parler de votre œuvre que vous connaissez tous mieux que moi. Mais je sais que le cœur ne se fatigue jamais d'entendre parler des objets de son affection. Je sais que les nouvelles que l'on reçoit d'une personne ou d'une chose aimée nous sont toujours chères, quand même elles nous arriveraient par un pauvre mendiant couvert de haillons.

La pensée que j'ai habillée de mon mieux pour vous présenter ce soir ne pourra manquer d'être bienvenue de tous, car c'est une pensée chrétienne. Elle vient certainement de Dieu, puisqu'elle renferme votre œuvre que la Sainte Eglise a inspirée et bénie. Vos cœurs sauront bien l'apercevoir sous les tristes langes avec lesquels mon indigence l'a enveloppée. Des yeux exercés ne découvrent-ils pas un diamant même au milieu de la boue ?

Mes Frères, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir la charmante petite brochure intitulée : **L'ordre du jour des Forestiers Catholiques**, publiée depuis peu par un de nos frères. J'y ai appris à aimer davantage la belle Fraternité à laquelle je suis fier d'appartenir. J'y ai parcouru l'énumération des divers sujets que l'on présente chaque soir de vos réunions à votre attention, à vos sages délibérations. On y voit parfaitement développé et commenté, au point de vue chrétien, le but de votre Ordre et de vos réunions, qui est, suivant la constitution même "de promouvoir l'amitié, l'union et la véritable *Charité Catholique* entre ses membres", ce qui équivaut au Précepte Evangélique d'*aimer Dieu et son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu*. Je conseille à ceux d'entre vous qui n'auraient pas eu l'avantage de lire cette brochure de ne pas manquer la première occasion de se la procurer. Elle est comme le suc ou la moëlle de vos constitutions.

Il est un point de vue remarquable cependant sous lequel il n'a pas envisagé votre œuvre, sans doute pour laisser à d'autres une petite part de mérites. Vous savez que chacun voit différemment un même objet, suivant l'endroit ou le point de vue où il se place, pour le découvrir. La même figure vue de profil ou en face, n'a pas le même aspect. Un œil peu exercé la voyant successivement sous deux aspects différents peut croire que ce n'est pas la même. Chacun dans tous les cas se la représente ou la représente aux autres d'après ce qui a frappé son esprit ou son cœur en l'apercevant.

Votre œuvre, mes Frères, peut s'envisager sous deux aspects principaux, celui de la Charité et celui de la Réparation.

Vue du côté de la Charité elle est admirable, mais son action est limitée aux personnes seulement envers qui s'exerce cette charité.

Vue du côté de la Réparation elle devient sublime, et son action s'étend au monde entier et à tous les temps, depuis l'origine du monde jusqu'à sa fin, parce qu'elle entre dans le plan conçu par Dieu lui-même et exécuté par Jésus-Christ pour la Rédemption des hommes.

La Charité et la Réparation sont nées toutes deux, pour le bonheur de l'homme, du Cœur et des Plaies de Jésus crucifié. Ce sont deux sœurs qui se donnent continuellement la main pour travailler ensemble au bien spirituel et même temporel des enfants de Dieu. Aussi les fondateurs de votre Ordre si chrétien les ont-ils imprimées toutes deux profondément dans vos constitutions et vos règlements.

Par la Charité qui paraît d'abord primer dans votre œuvre, vos pieux fondateurs avaient surtout en vue de nous amener à la Réparation.

Oui, mes Frères, la Charité chez les Forestiers Catholiques est l'appât divin tendu à nos cœurs pour les amener aux pieds de Jésus Crucifié, le Grand Réparateur de nos âmes.

La Charité est mieux connue, ses effets étant plus immédiats, plus sensibles. Aussi je vous demande la permission de la laisser un moment, pour vous dire quelques mots de la Réparation. Si au premier abord ça paraît un peu plus sec, plus aride, prenez je vous prie patience pour quelques minutes seulement ; vous rappelant que pour avoir l'amande il faut auparavant briser l'écorce, et que les meilleures amandes ont souvent les écorces les plus dures.

Le mot réparation indique ordinairement le travail que l'on fait pour remettre autant que possible dans son premier état un objet que le temps, l'usage ou un accident quelconque a détérioré. Il indique encore le dédommagement que l'on doit à quelqu'un pour le tort qu'on lui a causé.

Dieu en créant l'univers y a retracé l'image de ses Perfections Divines. Aussi toutes les créatures sont-elles admirables tant qu'elles ne dévient pas du but pour lequel elles ont été créées et qui est la gloire de Dieu.

Mais il est une créature qu'il doua mieux que les autres. Il en fit le chef-d'œuvre de la création. Et dans ce but il la distingua de toute autre en lui formant de son propre Souffle, c'est-à-dire de lui-même, une âme sur laquelle il imprima son image et sa ressemblance ; afin que se contemplant toujours en elle il y prit éternellement ses complaisances. Aussi lui ordonna-t-il sous peine de mort de conserver intacte cette Divine Image, et d'empêcher que rien ne vint la ternir. Et il lui donna l'empire sur toutes les autres créatures, au milieu des

quelles il le plaça comme un roi au milieu de ses sujets, afin qu'elles servissent à son usage et surtout qu'elles lui devinssent comme des échelons pour s'élever sans cesse vers son Créateur.

Mais l'homme pécha. L'Image Divine fut ensevelie, dans Adam et Eve et en toute leur postérité sous un affreux amas de péchés. Se prostituant au démon, il lui livra en même temps que lui les autres créatures. Au lieu de s'en servir pour procurer de la gloire à Dieu, il s'en fit des instruments pour l'offenser. Dieu ne retrouvant plus en lui sa ressemblance, disparue sous les saletés que le démon y avait déposées, il lui devint un objet d'horreur et de haine, et sa justice le condamna à la mort éternelle.

Mais Jésus-Christ, le Fils de Dieu, voulut bien descendre sur la terre pour courir à la conquête de l'Image de son Père Céleste. Il fut donc décidé Là-Haut qu'il se couvrirait de notre humanité, qu'il se chargerait de nos fautes, et qu'ainsi déguisé en pécheur il se jetterait pour nous audevant des coups de la justice de son Père, afin d'obtenir notre pardon par ses souffrances et par sa mort sur une croix. Aussi avec cette Croix il a fermé l'enfer sous nos pas, et ouvert de nouveau au dessus de nos têtes ce beau ciel auquel nous n'avions plus droit, et où il est allé nous préparer à chacun un trône auprès de lui.

Le salut devint dès lors possible à tous, à la condition cependant de lutter contre nos mauvais penchants, qui nous restèrent comme punition du péché d'Adam. Avant sa chute, tous les instincts de sa nature, tous les élans de son cœur, toutes les aspirations de son âme portaient l'homme au bien et à Dieu. Après son péché ils prirent leur penchant vers le mal. Mais Dieu laissa entre les mains de son Eglise, dans les mérites infinis des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, plus de grâces qu'il n'en faut pour leur résister et les vaincre. De là la lutte perpétuelle entre le bien et le mal. De là le mérite et le salut pour les bons, et le démérite et la perte éternelle pour les méchants.

Le monde s'est de tout temps partagé en deux camps, le camp de Jésus-Christ et le camp de Satan ; le camp de la Croix, des mortifications et de la Réparation, et le camp des jouissances et des plaisirs déshonnêtes.

Tous les bons se groupent autour de Jésus-Christ et à l'ombre de sa Croix car l'humanité tout entière ne peut se montrer à Dieu qu'en Jésus-Christ, qui seul a droit de lui présenter nos prières, souffrances et expiations unies aux siennes. C'est pourquoi notre Sainte Mère l'Eglise, qui le sait mieux que nous, nous montre l'exemple, en offrant toutes ses prières par notre Seigneur Jésus-Christ, *Per Dominum nostrum Jesum Christum*.

Tous les méchants fuient Jésus-Christ et la Croix, et suivent Satan qui le premier a arboré l'étendard de la révolte. Ils partent pour la guerre contre Dieu au cri maudit de Lucifer : *non serviam*, je ne le servirai pas.

Les bons s'en vont au combat signés de la Croix et couverts par l'Eglise du Sang de Jésus-Christ.

Cette lutte se fait entre Jésus-Christ et Satan pour obtenir la possession de nos âmes. Jésus-Christ veut reconquérir en nos âmes l'Image de Dieu, la réparer, la conserver pour son Père. Satan veut au contraire la salir davantage et la défigurer. Aussi partout où il voit cette Sainte Image il se rue contre elle avec acharnement, avec rage. Il voudrait ravir de nouveau à Dieu cette humanité que Jésus lui a

enlevée toute entière. Aussi emploie-t-il toutes les ruses, tous les artifices que son infernal génie peut inventer, afin de nous perdre. Tantôt il effraie en cherchant à faire croire que nos efforts pour lui échapper sont inutiles : tantôt il s'efforce, en nous environnant des ténèbres du doute, de nous précipiter dans un sombre désespoir. Quelquefois il se déguise en ange de lumière pour nous éblouir et nous entraîner ; d'autres fois il se couvre du manteau de quelque vertu, surtout de celui de la Charité. Malheur alors au malheureux qui laissant son guide naturel l'Eglise Catholique, s'aventure loin du sentier infaillible qu'elle nous a tracé ! Il est perdu.....

Une des séductions les plus puissantes, la plus trompeuse peut-être de notre temps, que l'enfer a vomie contre Jésus-Christ et son Eglise, et qui lui réussit malheureusement davantage, ce sont les sociétés secrètes condamnées par l'Eglise, *c'est surtout la franc-maçonnerie*. La franc-maçonnerie est l'arme la plus perfectionnée de Satan et de ses suppôts, c'est la mitrailleuse de l'enfer. Ceux qu'elle ne gagne pas par l'appât des honneurs, des richesses et des jouissances, ou par la crainte, elle se voile sous les dehors de la Charité, sous l'apparence de la bienfaisance pour les attirer. L'Eglise a beau leur crier gare ! ils croient qu'elle veut les effrayer à tort. Et beaucoup de ces malheureux, se fiant à leurs propres lumières, à leur propre jugement, se laissent prendre au piège et entraîner. Pour un intérêt purement temporel, pour l'amour de quelques sous, pour l'amour de quelques miettes jetées en pâture à leurs plaisirs, à leur sensualité, ils enlèvent à Dieu ce cœur qu'il a si bien gagné au Calvaire, pour le faire devenir à son tour la pâture de l'enfer.

Le mal que ces sectes maintenant innombrables font à Dieu et à l'homme est immense, incalculable. Pour le réparer, Dieu vous fit naître, Forestiers Catholiques, au sein de son Eglise. Nés d'hier, vous êtes déjà une légion, demain vous serez des légions. Et si la franc-maçonnerie est une grande puissance venue de l'enfer pour perdre les âmes, votre bel Ordre des Forestiers Catholiques est une autre grande puissance, mise par le ciel entre les mains de l'Eglise pour la combattre, et pour conserver les âmes pour Dieu.

Dans cette lutte, dans cette guerre à mort contre l'enfer et ses suppôts, marchez sans crainte. N'oubliez pas que l'Etendard sous lequel vous marchez est la Croix de Jésus-Christ. Et la Croix, mes Frères, n'a jamais conduit qu'à la victoire, témoins les douze millions de martyrs, qui du haut du ciel où elle les a conduits vous contemplent avec respect, heureux de vous voir, à la suite de Jésus et après eux, suivre si vaillamment la Voie Royale de la Réparation.

Depuis la chute de nos premiers parents d'innombrables afflictions s'abattent incessamment sur notre pauvre humanité, qui gémit tristement dans la douleur et les larmes. Les unes nous sont charitablement distribuées par la Divine Providence, comme de maternelles corrections à des enfants bien-aimés, pour nous éloigner du danger, nous purifier, nous rendre plus sages, et, en nous sanctifiant, nous conduire au bonheur éternel. Celles-là, recevons-les avec résignation et reconnaissance, baissons-les avec amour : c'est la Croix bien-aimée de Jésus, c'est la force et l'appui du chrétien, c'est la clef du Ciel, c'est le passe-partout du Bon Dieu mis entre nos mains.

Mais il est d'autres afflictions plus pénibles qui sortent de l'enfer comme une

épaisse fumée et se répandent par nuages sur la terre entière. Ce sont, la mauvaise presse, les journaux irréligieux, les livres immoraux, les brochures malsaines, les théâtres scandaleux, les statues et gravures indécentes. Ce sont encore les gouvernements sans Dieu, les attentats en tous genres pour violer les âmes, les familles et les sociétés. Ce sont ces associations formées dans le but avoué ou non de faire la guerre à Jésus-Christ et à son Eglise. Ce sont ces individus, ou ces sociétés, comme la franc-maçonnerie, cherchant par tous les moyens possibles à chasser Dieu du monde, où l'on ne veut plus de son règne, et à l'y remplacer par Satan.

Monté au Calvaire et suspendu à la Croix entre le ciel et la terre, Jésus-Christ embrassa d'un seul regard tous les hommes et tous les siècles, et voyant tous les efforts de l'enfer pour ravir à Dieu tant d'âmes créées à son Image, et rachetées au prix de son Sang, il s'écria, en s'adressant à l'Eglise, sa Sainte Epouse, et à ses fidèles enfants de tous les siècles : *J'ai soif !.....* Les bourreaux de tous les pays lui donnent du fiel, mais l'Eglise et ses enfants lui donnent des âmes, car c'est d'elles qu'il se meurt de soif !— C'est comme s'il eut dit : *J'ai tout donné pour les sauver : ma liberté, mon honneur, tout le Sang de mon Cœur et de mes veines. Il ne me reste plus que le souffle et je le donne aussi. Prenez tout et volez avec à la conquête des âmes, de ces âmes dont je me meurs de soif.*

De ce cri de Jésus sont sortis tous les Saints Confesseurs, toutes les Vierges, tous les Saints Pénitents, toutes les communautés d'hommes ou de femmes et tant de millions de martyrs qui sont la gloire de l'Eglise et l'ornement du Ciel.

De ce cri de Jésus nous sont venus ces brillants orateurs chrétiens, ces vaillantes plumes, ces artistes distingués par la piété et le génie, ces dévouements héroïques, qui font l'étonnement de la terre et ravissent le Ciel.

De ce cri sont surgies encore ces innombrables sociétés en tous genres, scientifiques, littéraires, industrielles ou de bienfaisance, et qui toutes ont un même but : la gloire de Dieu et le bien spirituel et temporel de ses enfants.

C'est de ce cri de Jésus enfin, que s'est formée toute la grande armée chrétienne, bénie et conduite par la Sainte Eglise Catholique, notre Mère, et dont tous les membres, chacun à leur manière, travaillent en union avec Jésus-Christ à rétablir, réparer et conserver l'Image de Dieu dans les âmes, et à étendre son règne dans tous les cœurs.

C'est donc aussi ce cri de Jésus en Croix, entendu de ce côté-ci des mers par vos pieux fondateurs, qui leur a fait donner à l'Eglise ce jeune mais vaillant Ordre des Forestiers Catholiques.

Tout chrétien doit être un autre Jésus-Christ, à plus forte raison un Forestier Catholique. Appelés à réparer le mal fait à Dieu par la franc-maçonnerie, vous êtes comme des prolongements de Jésus-Christ au milieu du monde pour aller y saisir les âmes que le démon cherche à entraîner, en leur offrant pour les attirer les mêmes avantages temporels qu'ils trouvent chez les ennemis de Dieu, et leur donnant en plus la Paix de Dieu en ce monde et le Ciel en l'autre. Vous leur faites comprendre que malgré que les biens spirituels soient aussi au-dessus des biens temporels que le Ciel l'est lui-même au-dessus de la terre, cependant l'Eglise les permet et les bénit même, pourvu qu'on s'en serve comme des autres créatures que Dieu met à notre disposition, pour s'élever vers le Ciel en secourant notre prochain.

Le Forestier Catholique, dominé par l'idée réparatrice qui le guide toujours comme l'étoile guide le marin, cherche constamment à rendre aux créatures animées ou inanimées leur légitime destination qui est d'en user pour la plus grande gloire de Dieu. Et c'est ce qui le distingue absolument des sociétés maçonniques, et même des autres sociétés de bienfaisance qui bien que n'étant pas mauvaises de leur nature, ne savent pas élever leurs yeux plus haut que la terre.

Permettez-moi une comparaison qui nous fera mieux distinguer entre elles ces diverses sociétés : Un ouvrier est à son travail. Il verse dessus ses sueurs en maugréant en lui-même ou bien ouvertement contre le malheureux sort qui l'y contraint. Comme on lui a appris qu'il n'a plus rien à espérer après la mort, il n'a rien non plus pour le consoler et le fortifier dans ses rudes travaux et dans ses peines. Ayant perdu la foi il n'a plus l'espérance. Et il s'en venge en n'ayant plus pour Dieu comme pour la société, que de la haine et des malédictions. Il veut à tout prix et n'importe par quels moyens se donner la jouissance à laquelle il n'aspire plus Là-Haut, soit qu'il n'y croie plus, soit qu'il s'en sache indigne. Aussi le voit-on allié à tous ceux qui font la guerre à la société civile et à la société religieuse. Cet ouvrier, mes Frères, c'est le franc-maçon. Il est à qui voudra l'exploiter, excepté à Dieu, et pourvu même que ce soit contre Dieu.

Voiez cet autre ouvrier verser également ses sueurs et ses forces sur son travail. Il n'en veut à personne. Il se soumet même à la peine de son travail sans murmurer. Mais il oublie que c'est Dieu qui l'a fait, et qu'il ne l'a mis quelque temps sur la terre que pour y passer en s'en allant au ciel. Il ne s'aperçoit pas qu'au lieu d'avoir le front naturellement incliné vers la terre comme les animaux sans raison, et qui sont ainsi faits parce que toutes leurs jouissances sont tirées de la terre, il ne voit pas que son front a été placé par Dieu de manière à regarder le Ciel d'où lui doit venir le bonheur, et vers lequel doit tendre tout son être. Il n'entend pas gêner personne, mais il ne veut pas non plus qu'on le gêne ou qu'on le contraigne. Il s'enchaînera bien volontiers à la terre pour en tirer et savourer les jouissances. Mais il a de l'indifférence et même de la répugnance pour tout sacrifice qui l'unirait à Dieu et lui assurerait le ciel. C'est pourquoi, chance égale d'ailleurs, vous le verrez toujours dans une société indépendante de toute dénomination ou secte religieuse. Très-dévoué à se procurer de la jouissance et à en donner à sa famille, il borne ordinairement là sa charité. Cet ouvrier, mes Frères, vous est étranger, mais il n'est pas votre ennemi. Avec un peu de zèle et la bénédiction du bon Dieu vous arriverez adroitement à en faire votre ami, votre frère. Il s'agit de lui aider à relever la tête trop habituée à regarder la terre et à lui montrer le Ciel. Quand une fois il aura vu comme *la terre est vile pour celui qui regarde le Ciel*, il sera votre frère et en ce monde et en l'autre.

Voiez donc ce troisième ouvrier, courbé lui aussi sur son travail, qu'il arrose de ses sueurs et de ses larmes. Il gagne aussi péniblement que les deux autres son pain et celui de sa famille. Mais celui-là sait lever ses yeux souvent, son cœur toujours vers le Ciel. Il sait qu'il vient de Dieu et qu'il doit y retourner sur les pas de son Sauveur, c'est-à-dire chargé de la Croix. Si elle est un peu lourde et qu'elle écorche parfois ses épaules, il pense aux jouissances éternelles

du Paradis dont elle seule lui ouvrira la porte, et alors elle lui devient douce et légère. Il pense qu'il doit être un autre Jésus-Christ dans le monde, et qu'il lui faut en répandre la bonne odeur autour de lui par la pratique des vertus, de toutes les vertus, mais surtout de la Charité. S'il trouve son travail pénible et humilant, il pense que Jésus n'a pas dédaigné de durcir ses mains à manier la scie et le rabot, ces mêmes mains qui avaient créé l'univers et qui d'un jeu des doigts avaient semé dans les espaces ces globes que nous y admirons. S'il sent son cœur saigner à la pensée d'une épouse bien-aimée et d'enfants chéris, à qui une longue journée de travail ne donne pas toute l'aisance qu'il leur souhaite, il voit alors en esprit Saint Joseph et son Divin Apprenti n'apportant pas toujours à la Sainte Vierge le nécessaire. Il sait que les biens temporels viennent de Dieu et qu'il n'en est que l'économe, pour pourvoir aux besoins de sa famille, et secourir l'indigence dans la mesure de ses forces. Afin de satisfaire au besoin de faire du bien que Dieu a mis en son cœur, il cherche à multiplier ses moyens d'action en les unissant à ceux des autres. Aussi vous le voyez joindre, suivant qu'il en a le loisir ou la capacité, une ou plusieurs associations religieuses ou de bienfaisance. Vous le voyez partout où il y a du bien à faire, payant de sa personne quand il ne le peut de sa bourse. Comme son Divin Modèle il sème le bien tout le long de son passage sur la terre. Sachant que noblesse oblige, il se rappelle, quelle que soit sa position ici-bas, ouvrier de la plume, du commerce, du rabot ou d'aucun autre genre, il se rappelle que son Père est le Roi des Cieux, que le Sang de Jésus-Christ coule dans ses veines et seul fait battre son cœur, et que sa Mère est l'Épouse même du Roi des Cieux. Aussi il use pour la nécessité seulement de ce qui passe, et n'a de soucis que pour les intérêts de l'éternité. Vous l'avez deviné, ce troisième ouvrier, bien cher au Cœur de Jésus, c'est l'ouvrier chrétien, c'est le Forestier Catholique, c'est vous, mes bien-aimés Frères.

Je vous l'ai dit en commençant cet entretien, aussitôt que je vous connus, je vous aimai. Et ce qui a surtout fait naître en moi ce sentiment, c'est votre grand amour de la Croix.

La Croix a marqué chaque pas de mon existence. C'est à son ombre que j'ai vécu, c'est entre ses bras que je désire vivre encore et mourir. Le Bon Dieu l'a semé sur ma route, comme l'on sème des jalons ici-bas, afin que je ne m'égare pas en me rendant à l'éternité. En voyant la vénération dont vous l'entourez, en la retrouvant au milieu de vous ce soir, mon âme en a tressailli de joie. Aussi l'ai-je saluée avec bonheur comme la plus fidèle compagne de ma vie.

Chez les ennemis de Dieu et les vôtres, chez les francs-maçons entr'autres, on hait la Croix. On la foule aux pieds, on l'insulte, et on la fait insulter et trahir. On est allé jusqu'à l'arracher des écoles, ou autres institutions, sous le contrôle de gouvernements qui leur sont dévoués, et on l'a jetée en certains endroits à pleins tombereaux dans les lieux destinés aux immondices.

Vous, mes Frères, vous la relevez, vous la baisez avec amour et reconnaissance, vous la posez sur votre poitrine, sur votre cœur qui bat pour elle. Vous en mettez l'image en tête de vos constitutions et de vos diplômes d'affiliation, et c'est autour de la Croix que vous tenez vos assemblées.

Honneur donc à vous, mes Frères, qui avez eu l'heureuse et sainte inspiration de vous constituer les amis, les disciples, les gardiens, les défenseurs de la Croix.

Habitué depuis longtemps à l'aimer et à vivre à ses côtés ici-bas, avec quelle joie la saluerez-vous quant à la fin des temps elle précèdera Jésus-Christ descendant du ciel, et venant chercher pour l'y suivre ceux qui furent ses amis ici-bas!

On vous a appelés la Franc-maçonnerie Catholique. On pourrait aussi, vu votre grand amour de la Croix, vous appeler les *Croisés du Nouveau Monde*, ou encore le *Bataillon de la Croix*.

Là-bas, chez nos ennemis les Francs-maçons, on a horreur du prêtre. On le traque partout comme une bête fauve. On l'insulte, au moins, si on ne peut davantage. On détruit ou on restreint autant que possible son action bienfaisante sur la société et sur les âmes.

Vous, mes Frères, vous lui ouvrez toutes grandes les portes de vos assemblées. Il vient faire descendre la bénédiction du Bon Dieu sur vos réunions, et les lumières du Saint Esprit sur vous et sur vos délibérations. Vous l'aimez enfin et vous le vénerez, car en lui vous reconnaissez la hiérarchie de l'Eglise Catholique, en lui vous reconnaissez Jésus-Christ.

Là-bas, mes Frères, le culte de notre Mère des Cieux est méconnu, proscrit, honni, blasphémé. On est logique : on ne veut pas de Jésus, c'est-à-dire de la Grâce, on ne veut pas nécessairement du Canal par où cette Grâce nous vient du Ciel.

Vous, mes Frères, toujours dominés par la pensée de la Réparation, et voulant dédommager cette Bonne Mère de leur reniement et de leurs insultes, vous chargez le vénérable prêtre préposé à la partie spirituelle de votre œuvre de tendre les bras, d'élever la voix vers elle en votre nom. Et vous la conjurez, en finissant vos assemblées, sachant sa puissance auprès de Dieu et sa bonté pour nous, *de vous prendre sous sa protection, d'écouter vos prières, de vous secourir dans vos besoins et d'éloigner de vous tous les dangers que vous aurez à courir pendant votre vie.*

Là-bas, dans le camp de Satan, on cherche à détruire la famille qui fait la base de la société chrétienne, en arrachant du cœur du père et de la mère la foi au serment de fidélité qu'ils se sont jurée au pied des autels. A quoi sert un serment s'il n'y a pas de Dieu pour punir ceux qui le violent ? Et pourquoi contenir les passions sous le frein de la morale chrétienne quand on n'espère pas d'autre ciel que la sale jouissance qui leur est commune avec les animaux privés de raison ? — On détruit encore la famille en arrachant les enfants à la foi et à l'autorité paternelles, pour les jeter dans des écoles sans Dieu, des écoles où l'instituteur est lui-même chassé, s'il lui arrive de prononcer le Nom de Dieu.

Nous, Frères Forêtiers Catholiques, bénissons Dieu de daigner nous permettre d'élever nos esprits et nos cœurs au-dessus des misérables jouissances d'ici-bas, et de voir au delà de nos horizons, avec les yeux de la foi, les magnifiques récompenses promises à la fidélité conjugale et à ceux qui observent le premier et le quatrième commandement de Dieu : " Un seul Dieu tu adoreras," et " Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement.

Là-bas, mes Frères, on fait une guerre à mort à l'Eglise Catholique. On chasse ses enfants de partout où on le peut. On les bannit de tous les emplois publics.

Vous, mes Frères, non seulement vous vous faites un honneur et un devoir l'y

appartenir, mais vous en faites même la principale condition de l'entrée dans votre Ordre.

Là-bas, dans le camp de Satan, on prodigue les insultes et les outrages au Prisonnier d'amour de nos Tabernacles, à celui qui s'est fait le Pain de nos âmes, et qui par un effet incompréhensible de son amour pour les hommes a voulu subir avec nous l'exil ici-bas, pour soutenir nos forces et relever notre courage, si souvent abattus dans le cours de notre pèlerinage vers le ciel.

Vous, mes Frères, vous chassez du sein de votre Ordre, comme indigne, celui qui ne se nourrit pas au moins une fois l'an du Corps et du Sang qui donnent la vie éternelle. Celui qui s'éloigne de Dieu ne doit pas être surpris si on le tient comme suspect chez les fidèles enfants de Dieu.

Enfin, parcourrez attentivement vos constitutions et règlements, partout vous les verrez empreints de cet esprit de Réparation que l'immortel Pie IX a assuré devoir sauver le monde.

Chez vous, comme chez les premiers chrétiens, on ne peut assez admirer l'affection, la sainte charité qui vous unit. En vous voyant déposer entre les mains de vos officiers vos contributions mensuelles, pour subvenir aux besoins de l'œuvre, aux vôtres en cas de maladie, à ceux de vos familles quand vous ne serez plus là pour les protéger vous-mêmes ; ne vous semble-t-il pas comme à moi que vous êtes transportés au milieu des premiers chrétiens, et que vous les voyez déposer leurs biens aux pieds des Apôtres, qui les distribuaient ensuite suivant le besoin, à l'Eglise, aux pauvres, aux malades, aux infirmes, aux veuves et aux orphelins ?

En voyant vos dignes Officiers recevoir de vous l'honneur, le respect et l'obéissance qui leur sont dus, et cela si dignement, il me semble voir Jésus lui-même recevant dans la personne de ses Apôtres les hommages des Premiers Chrétiens.

Quand je vous vois descendre jusqu'aux usages et coutumes dont se servent vos ennemis pour conduire les âmes au démon, et vous en servir vous-mêmes pour élever les âmes à Dieu ; alors il me semble voir en vous Jésus-Christ qui n'a pas dédaigné de descendre jusque dans la boue de notre humanité, pour y ramasser nos âmes, afin de les reporter à son Père.

A la vue des précautions dont vous vous entourez, au moyen de mots de passe, de sentinelles et autres, pour ne pas vous laisser trahir ; alors mon esprit me transporte de nouveau au milieu des Catacombes, que j'ai eu il y a quelques années le bonheur de visiter, et où les chrétiens des premiers siècles devaient s'enfouir pour parler de Dieu, le prier, et s'entendre entr'eux sur les meilleurs moyens de vivre ici-bas pour s'assurer le ciel.

Là-bas, dans le camp de Satan ou des francs-maçons, au nom de la *liberté* on empêche de connaître, d'aimer et de servir Dieu ; on ferme les églises et les couvents ; on chasse les Religieux et les Vierges du cloître. Au nom de l'*égalité* on vole les riches et on laisse périr les pauvres de misère. Au nom de la *Fraternité* on écarte ou on tue ceux qui ont le malheur de se trouver sur leur chemin.

Pour réparer tant de mal, vous vous constituez en véritable *fraternité chrétienne* dont vous vous faites un honneur et un devoir de remplir les obli-

gations. Vous rappelant que dans le Cœur de Dieu les inégalités des positions sociales disparaissent, vous vous unissez sans distinction de rang, de fortune ou autre, pour vous entendre sur la meilleure manière de pratiquer la charité. Chez vous l'égalité consiste à donner aux pauvres et aux malades le surplus de votre nécessaire. Et vous vous réservez la liberté de vous dévouer pour le bien spirituel et temporel de vos semblables, la liberté de secourir même vos ennemis et de prier pour eux, la liberté enfin de tout souffrir de la part des autres sans jamais rien faire souffrir à personne.

La Providence a voulu, pour le bon ordre dans la société, qu'il y eut des supérieurs et des inférieurs, des rois et des sujets, des riches et des pauvres, des hommes de profession et des ouvriers. Vous l'avez si bien compris que de votre chef vous venez de vous choisir vous-mêmes, pour le bon fonctionnement de votre Cour, des officiers auxquels vous consentez à obéir. Par le fait qu'ils sont devenus vos supérieurs, cessent-ils, dites-moi, d'être vos frères ? — Être frères, quand on est chrétien et catholique, ça veut dire que chacun, quelle que soit sa position d'ailleurs, doit faire bénéficier les autres de tous les talents que Dieu lui a donnés, fut-ce même au prix de sacrifices.

Pour empêcher les abus de part et d'autre, Jésus-Christ a ordonné aux inférieurs de le voir lui-même dans la personne des supérieurs. Mais il a prévenu en même temps les supérieurs qu'il regarderait comme fait à lui-même ce qu'ils feraient au moindre de leurs inférieurs. En leur touchant, leur dit-il, vous me touchez à la prunelle de l'œil.

O ! mes Frères, qu'il est beau, qu'il est consolant de vous voir tous comme en ce moment, gens de toutes conditions, riches et pauvres, vous donnant la main et le cœur autour de la Croix ! autour de cette Croix sur laquelle notre doux Sauveur et notre Premier Frère, Jésus-Christ, nous a donné à tous également, riches ou pauvres, son Cœur, son Sang, son Ame et jusqu'à sa Divinité !

O Croix Divine ! Je vous adore, et je vous aime !... C'est sur votre bois sacré que Jésus, nous découvrant tous des yeux de son Amour et à travers tous les siècles dans la personne de Saint Jean, son disciple bien-aimé, dit à sa Mère debout au pied de la croix : **Voilà votre fils**, de même que désignant Sa Divine Mère, il dit à Jean : **Voilà votre Mère**. C'est qu'il voulait, cet aimable Sauveur, que de ce moment et pour toujours nous fussions tous avec lui frères de Père et de Mère !.....

C'est donc sur le Calvaire, mes bien-aimés Frères, et au pied même de la Croix qu'il nous faut remonter pour découvrir la céleste origine de notre chère Fraternité. Oh ! aimons donc la Croix de tout notre cœur, de toutes nos forces, baisons-la souvent avec amour et reconnaissance, puisque c'est entre ses bras que Jésus s'est fait notre Frère ; puisque c'est à ses pieds que Marie est devenue notre Mère ; puisque c'est à son ombre que nous sommes devenus Enfants de Dieu et Frères en Jésus-Christ !

Mes Frères, j'ai constaté avec joie qu'un grand nombre, la plupart même d'entre vous appartiennent à la classe ouvrière, la plus riche de toutes aux yeux de la foi, quoique la plus pauvre aux yeux du monde. Le travail, chez le chrétien est un puissant auxiliaire et comme le protecteur de la vertu. Notre-Seigneur le savait bien quand il est venu parmi nous. Il aurait pu, s'il l'eut voulu, naître

riche, puissant et même roi. Il a préféré la pauvreté. Il a passé à la porte de bien des palais pour venir naître à côté des animaux dans une étable. Il était trop pauvre même pour qu'on lui donnât un tout petit coin dans un des hôtels de Béthléem ; c'est pourquoi il s'en alla demander aux animaux ce que les hommes lui refusaient, c'est-à-dire un peu de paille pour son premier lit et leur haleine pour lui fournir un peu de chaleur. Les premiers qui eurent l'honneur d'une audience dans ce nouveau palais du Roi des Cieux, ce furent des pauvres, les Bergers.—Laisant à d'autres les honneurs et les richesses de la terre, qu'il nous montra toujours par son exemple à mépriser ; après son exil en Egypte il s'en vint avec Marie et Joseph s'ensevelir dans l'obscurité et les durs travaux de Nazareth. Et cet humble métier d'ouvrier que la volonté de son Père lui choisit plut tant à son cœur, qu'il passa à l'exercer la plus grande partie de sa vie. Si fut depuis sa naissance jusqu'à sa mort le Modèle de tous, on dirait qu'il s'est appliqué davantage à être le Modèle des ouvriers.

Si jamais, Frères Ouvriers, vous êtes tentés, et qui ne l'est pas ? de vous décourager et d'envier le sort de ceux qu'on appelle les heureux de ce monde, et qui ne sont pas toujours les heureux de l'éternité, si vous venez sur le point de rougir de l'état que la Divine Providence vous a assigné ici-bas, oh ! de grâce, allez donc en esprit faire un petit pèlerinage à la Sainte Maison de Nazareth. Contemplez-y un instant l'humble demeure de la plus Sainte Famille qui fut jamais sur la terre. Mes genoux, si indignes d'une telle faveur, en ont foulé le pavé en 1883. J'ai eu l'insigne honneur de baiser ces murs, si vénérables quoique si pauvres, et entre lesquels notre Divin Sauveur, tout Dieu qu'il était, n'a pas dédaigné de vivre jusqu'à l'âge de trente ans, par amour pour nous et pour la sainte Vertu de Pauvreté. Avec quelle émotion ai-je approché mes lèvres pour la baiser, de la pauvre petite *Ecuelle* en terre cuite dont s'est servie la Sainte Mère de Dieu pour nourrir le Petit Jésus ! Et la pauvre armoire en bois, contenant encore une tasse aussi pauvre que l'*Ecuelle*, et qui fut aussi à l'usage de la Sainte Famille, quelle éloquente leçon d'humilité elle donne à notre orgueil, qui nous fait suer sang et eau pour étaler en nos demeures ces riches ameublements, derrière lesquels se cachent si souvent bien des misères et beaucoup de larmes !—Il me semble voir encore dans ce pauvre réduit, à peine assez grand pour être divisé en deux, le pauvre petit coin où se trouvait agenouillée Marie, quand le Ciel se pencha jusqu'à elle pour lui laisser Jésus, qui s'envenait chercher nos âmes pour les porter à son Père !...

Marie et Joseph n'étaient-ils pas, quoique ouvriers, du Sang Royal de David ? Pourtant ils ne rougirent jamais de leur humble position, et on ne les entendit jamais se plaindre, même quand il leur arriva de manquer du nécessaire.

Les Apôtres, ces géants de la Foi Catholique, qui ont conquis le monde entier pour Jésus-Christ, n'ont-ils pas été choisis parmi les pauvres ?

Quand vous voyez passer les riches et les puissants de ce monde dans leurs beaux atours et leurs brillants équipages, au lieu d'envier leur position ou leur fortune, ah ! de grâce, plaignez-les donc plutôt, et priez beaucoup pour eux. Ils sont si en risque de s'égarer et se perdre loin de la Croix ! car loin de la Croix on est toujours loin de Jésus... Et puis comment pourront-ils ne pas perdre l'humilité et la simplicité, sans lesquelles vous le savez, Notre Seigneur nous a

dit qu'on n'entrerait pas dans le royaume des cieus ? N'est-on pas plus en danger de tomber à mesure qu'on s'élève davantage, et le danger ne devient-il pas moindre à mesure qu'on s'abaisse ?

N'oublions donc jamais que, quelle que soit notre position ici-bas, ou plus humble ou plus élevée, nous pouvons faire autant pour Dieu et nous acquérir une aussi belle couronne au ciel. *La sainteté ne consiste pas à faire de grandes choses, mais à remplir fidèlement et pour l'amour de Dieu tous les devoirs de notre état*, tout comme faisaient Jésus, Marie et Joseph à Nazareth. C'est peu de donner un verre d'eau, cependant si c'est pour l'amour de Dieu qu'on le donne, nous aurons le Ciel pour récompense, tandis que si nous ne le donnons que pour satisfaire à la bonté naturelle de notre cœur et sans l'offrir à Dieu, ça n'aura aucun mérite devant Dieu, aucune récompense au ciel. C'est si facile de dire : *Mon Dieu ! je vous l'offre*, ou bien : *Mon Dieu ! c'est pour votre amour*. Tout chrétien, par conséquent tout Forestier Catholique fait à Dieu cette offrande de toutes ses actions, dès le matin pour toute sa journée. Et chacune de ses actions s'en va ensuite, quelque petite qu'elle soit, grossir le trésor que Dieu lui réserve pour son éternité.

Il est rapporté dans la vie d'une fondatrice de communauté que, étant encore jeune fille, elle alla avec une bonne petite amie faire une promenade dans une allée bordée d'arbres. On n'y parla que de Dieu et des choses de Dieu. La nuit suivante elle recommença en songe la même promenade et les mêmes entretiens, mais au retour elles trouvèrent la route toute jonchée de branches cassées et fleuries, et exhalant le plus suave parfum. Comme elles étaient à se demander ce que signifiaient ces fleurs, de magnifiques roses, elles aperçurent au devant d'elles un ange qui soulevait ces fleurs et les leur montrait tour-à-tour, leur disant : " Mes enfants, le Bon Dieu m'a envoyé exprès pour vous dire comme " vos pieux entretiens lui sont agréables. Toutes ces branches couvertes de si " belles fleurs représentent vos bonnes paroles que vous avez dites le long de la " route. Dieu les cueille par ses anges et il les charge de fleurs pour le Ciel. "

Mes Frères, quand vous laissez votre demeure pour venir à vos réunions, où vous ne parlez que de Dieu, puisque Charité et Dieu ne sont qu'une même chose ; — quand vous allez à votre travail pour y gagner votre vie et celle de votre famille ; — quand de retour à votre logis, imitant Jésus, Marie et Joseph à Nazareth, vous vous ingéniez à rendre votre famille heureuse et fière de vous, sachant bien que la bonne famille fait la bonne société en ce monde et conduit à la société de Dieu et des Saints dans l'autre ; — quand vous avez des rapports d'affaires ou de charité avec vos amis et vos frères, qui forment ce prochain qu'on est obligé d'aimer comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu ; — quand par un motif surnaturel vous pratiquez un acte de quelque vertu que ce soit ; — quand vous montez le rude Calvaire de la vie ayant sur les épaules la lourde Croix du travail ou de la douleur ; — quand vous rendez à un ennemi le bien pour le mal et que par-dessus le marché vous priez pour lui ; — quand pour récompense de votre dévouement vous recevez une noire ingratitude ou quelque sanglante humiliation, que l'on vous accorde toujours plus facilement que du pain ou de la reconnaissance ; dans ces circonstances et dans toutes les autres actions dont se remplit la vie du chrétien, le ciel est en germe, puisqu'il en est

le prix. Soyez-en certains, Dieu envoie ses anges compter vos pas, recueillir vos pensées, vos paroles et tout ce que vous faites pour lui ; et vous retrouverez comme nos deux jeunes amies de tout-à-l'heure, tout cela rendu au ciel et changé en fleurs les plus belles et du plus suave parfum pour former votre couronne et orner le trône qui vous est destiné.

Mes Frères, qu'il serait malheureux pour nous, si après avoir dit beaucoup de paroles, fait beaucoup de bonnes actions ; après avoir arrosé nos travaux de tant de sueurs et de larmes, il nous fallait arriver au seuil de l'éternité les mains vides, et nous en voir fermer l'entrée ! C'est pourtant ce qui arrivera hélas ! à tant d'hommes qui agissant seuls ou en société, ne lèvent jamais les yeux vers le ciel, pour demander à Dieu de bénir leurs travaux. Tout entiers à la terre pour en tirer leur vie et celles de leurs familles, ils oublient que le cœur n'est pas fait pour s'attacher à si peu, et ils ne le font non plus jamais s'élever vers Dieu. La cause la plus ordinaire d'une si regrettable indifférence, qui leur fait trainer ici-bas une vie si inutile, quelque fois même coupable, c'est de vivre au milieu de personnes ou de sociétés où ils ne trouvent que froideur, et oubli de leurs plus chers intérêts. Ceux qui vivent dans de tels milieux ont beau vous dire qu'on reste bon n'importe où et tant qu'on veut, je ne puis, avec la meilleure volonté du monde, arriver à croire qu'on peut trouver ou conserver de la chaleur là où il n'y a pas de feu. Vous l'avez compris, vous, mes Frères, et c'est pourquoi vous êtes devenus Forestiers, mais Forestiers Catholiques, sachant bien que la vie spirituelle ne s'entretient que par l'amour de Dieu, et que cet amour n'existe que dans l'Eglise Catholique et dans les Œuvres qu'elle bénit, et jamais ailleurs.

Mes Frères, la terre n'est qu'un marche-pied, aux yeux du chrétien, pour monter au ciel. C'est la route qui conduit à l'éternité. Rappelons-nous que les chemins ne sont pas faits pour s'y établir, mais pour passer plus loin, le chemin du ciel comme les autres. Vos pieux fondateurs l'ont compris ; c'est pourquoi ils ont donné votre bel Ordre à l'Eglise pour la consoler des pertes que lui font subir tant d'associations ou méchantes ou même seulement indifférentes. Vous vivez, au sein de votre Fraternité, pour ainsi dire dans un feu roulant d'amour et d'actes d'amour de Dieu et du prochain, parmi des frères, qui tout en travaillant à leurs intérêts temporels ont la vue constamment fixée sur les intérêts de l'éternité. Il n'y a rien d'entraînant comme l'exemple. C'est comme l'aimant. Vous voyez vos frères faire le bien. Vous ne pouvez vivre au milieu d'eux, fussiez-vous tiède auparavant, sans vous sentir porté irrésistiblement à faire comme eux.

Messieurs et bien-aimés Frères, rappelons-nous, en finissant cet entretien, et n'oublions jamais par la suite que nous sommes chrétiens et comme tels appelés à coopérer avec Jésus-Christ à la Réparation de la Sainte Image de Dieu dans les âmes. Nous devons comme Saint Paul l'a dit et fait avant nous, achever en nous-mêmes ce qui manque à la Passion du Sauveur. Nous devons par notre amour, notre zèle, et même au prix de nos souffrances, nous faire les instruments de son amour et de sa miséricorde pour les âmes. Un puissant moyen pour nous de remplir cette mission, c'est d'être de bons Forestiers Catholiques, d'aimer et

faire aimer notre Fraternité. Car on ne peut pas l'aimer sans aimer Dieu, sans aimer l'Eglise et sans aimer notre prochain.

Tout Forestier Catholique doit penser, à chaque action qu'il fait, que Dieu, l'Eglise et le prochain ont la vue sur lui et qu'ils lui demandent comme une charité de la faire aussi parfaitement que possible chacun dans leurs intérêts. De chacune de vos actions, si petites qu'elles soient, Dieu tire sa gloire, si elle est faite par amour pour lui et en obéissance à vos devoirs d'état. C'est bien simple, bien petit aux yeux du monde que le coup de marteau, de ciseau ou de rabot de l'ouvrier à son travail. Mais si cet ouvrier est chrétien et catholique, cette action, si petite en apparence sur la terre, devient si grande et si belle aux yeux de Dieu, qu'aucun saint ni au ciel ni sur la terre ne peut en faire une plus grande. Pourquoi ? C'est bien simple. Cet ouvrier qui fait cette action en obéissance à ses devoirs d'état fait la volonté de Dieu. Et tous les saints du ciel ne peuvent faire davantage. Dieu lui-même tout puissant qu'il est ne peut pas faire plus que sa volonté.

N'oublions jamais le cri de Jésus sur la croix : **J'ai soif!** Soyons toujours dévorés de la même soif. Courons à la chasse aux âmes avec l'arme infailible de la Charité, et amenons-les lui pour étancher sa soif.

Dieu voyant les âmes gémir et se perdre au milieu des flots des passions qui s'agitent dans la mer de ce monde, a envoyé son Fils y tendre la ligne de la Miséricorde Divine, afin de les tirer au ciel.—Mais il a laissé aux hommes la mission de mettre à l'hameçon l'amorce de la Charité.—C'est particulièrement votre mission à vous, mes bien-aimés Frères. Et pour la remplir dignement, soyez fidèles à Dieu, obéissants à la Sainte Eglise, et bien dévoués aux intérêts de votre Ordre, et Dieu sera content de vous. Il vous pressera sur son cœur.

Le bon Dieu l'a tendu, ce bienfaisant Ordre des Forestiers Catholiques, comme un grand Filet au côté droit de la Barque de Pierre, pour y pêcher spécialement les âmes que le gouffre de l'enfer attire au moyen des sociétés secrètes, surtout de la franc-maçonnerie. Chacun de nous forme une des mailles de ce Divin Filet. Tenons à honneur que ces mailles reçoivent constamment de la Sainte Eglise notre Mère la force et la dignité nécessaires à leur mission ; — afin qu'elles ne laissent jamais s'échapper les âmes qu'elles doivent concourir à pêcher et garder pour Dieu.

Maintenant, mes bien-aimés Frères, permettez-moi. avant de vous laisser, de vous demander une faveur. Puisque vous appartenez à une œuvre de bienfaisance et de charité, laissez-moi vous tendre la main, au nom de Dieu, pour vous demander une aumône, l'aumône de votre pardon, pour vous avoir tenus si longtemps à m'écouter.

Vive Dieu qui nous a créés à son Image et à sa ressemblance !

Vive Jésus qui répare et conserve cette Divine Image dans nos âmes !

Vive la Ste Eglise Catholique, notre Mère, chargée de nous conduire au ciel, et que nous avons l'honneur de voir si bien représentée au milieu de nous ce soir !

Vivent les Forestiers Catholiques !

Vive enfin et à jamais notre belle et pieuse Cour St Jacques !

Et merci de la bienveillante attention que vous venez de m'accorder.

Frère I. A. Geo. JACQUES, M. D.

PARTIE LEGALE

VENTE DE BANCS

(Pour le Propagateur)

QUESTION.—C'est la coutume de vendre les bancs à l'enchère le dimanche. Un particulier peut-il faire payer l'amende à l'OEuvre et Fabrique qui a coutume d'agir ainsi ? Peut-il, ce particulier, s'autoriser de la loi qui défend de vendre des marchandises le dimanche sous peine d'amende ?

J. L. T., Ptre.

REPONSE.—La loi à laquelle vous faites allusion a été refondue dans l'article 3498 des Statuts Refondus de la Province de Québec. Elle ne concerne pas le cas qui vous occupe. Elle décrète simplement que :

A l'exception des effets provenant des quêtes publiques pour le bénéfice des églises et ceux destinés à des œuvres pieuses, qui peuvent se vendre le dimanche à la porte des églises des campagnes, nul marchand, colporteur ou regrattier, ne doit vendre ni détailler le dimanche aucuns effets, denrées ou marchandises, etc.

Vous voyez que cette loi ne peut pas s'appliquer à la vente des bancs d'église, car ils ne sont pas des *effets, denrées ou marchandises*.

D'ailleurs il n'y a pas proprement vente de bancs. Les expressions dont on se sert sont impropres. Il n'y a que location ou louage de bancs. Et quand bien même il y aurait véritablement vente, aucune disposition pénale ne serait applicable. L'usage immémorial d'adjuger des bancs le dimanche fait partie des privilèges garantis aux différents cultes.

Ainsi vous pouvez continuer sans crainte à adjuger vos bancs le dimanche, et l'individu qui, à cause de cela, intenterait une action pénale, en serait quitte pour ses frais et il deviendrait la risée des gens.

VÉRIFICATION DE TESTAMENT

On lit dans le Times de Londres :

“ A valuable little Bill has just been drafted from the Colonial Office. Under the existing law, if a person dies in a British Colony leaving property both there and in England, probate or letters of administration must be taken out both in the Colony and at home, which, of course, involves extra trouble and expense. Lord Knutsford has just tabled a Bill providing for the

“ recognition in the United Kingdom of probate and letters of
 “ administration granted in British possessions.

NOTE ÉDITORIALE.—Si le bill en question devient loi, la vérification (*probate*) d'un testament, faite suivant les dispositions de l'article 857 de notre code civil, sera admise en Angleterre de la même manière qu'une vérification qui y serait faite.

Cette nouvelle disposition sera d'une grande importance, car il arrive très souvent que des personnes, mourant ici, laissent des biens en Angleterre. Leurs légataires en exhibant des lettres de vérification obtenues de nos tribunaux, éviteront en Angleterre bien des contestations auxquelles ils sont exposés actuellement, et l'entrée en possession des biens légués sera facile. Il est bien vrai que cette vérification n'empêchera pas la contestation du testament en Angleterre comme elle peut avoir lieu ici, suivant l'article 858 du Code Civil, mais les autres procédures longues et coûteuses seront évitées.

LOTÉRIES

Dans les diverses poursuites intentées dernièrement, devant la cour de Police de Montréal, contre les fondateurs de loteries, etc., on a soulevé, de la part de la défense, la question constitutionnelle. Les avocats des défendeurs ont émis la prétention que les actes du Parlement du Canada relatifs aux loteries sont *ultra vires*, ce parlement n'ayant pas le droit de faire des lois sur ces matières qui, n'étant ni des crimes ni des félonies, sont du ressort exclusif des législatures locales.

Les actions étaient intentées en vertu des dispositions du chapitre 159 des Statuts Révisés du Canada (1) qui impose une amende de vingt piastres contre les délinquants.

Le 3 mai dernier, le juge Dugas, dans la cause de :

LA REINE vs. HARPER

a rendu une décision importante sur ces défenses. Il a jugé notamment :

1^o Que, dans les questions de loteries, il s'agit du bon ordre et de la moralité publique.

2^o Que les loteries sont, de leur nature, contraires à l'ordre public et à la morale, vu qu'elles soulèvent les passions et la cupidité et qu'elles détruisent l'épargne.

3^o Que le Parlement du Canada a le droit de faire des lois sur toutes les questions qui intéressent généralement les sujets britanniques en matière d'ordre public et de moralité (2), quoique ces questions soient du ressort des législatures provinciales.

(1) Actes concernant les loteries, les paris et les ventes de poules.

(2) De même que le parlement anglais peut prohiber toute action qu'il croit contraire à l'intérêt des sujets anglais tombant sous sa *juri dictio* ; de même que les législatures locales ont le droit de prohiber toute chose purement locale ; de

4° Que la loi fédérale invoquée, savoir le chapitre 159 S. R. C., est constitutionnelle.

Il a, en conséquence, renvoyé les défenses et ordonné aux parties de procéder au mérite.

La question qui vient d'être décidée est l'une des plus importantes qui aient été soulevées devant les tribunaux en matière pénale.

Ces questions de juridiction fédérale ou provinciale, ou de juridiction concurrente, ont été cause de longues discussions et de contestations ruineuses. L'acte constitutionnel (1) est très difficile à interpréter dans les dispositions qui concernent ces matières.

Nous ne savons pas si la question soulevée devant la cour de Police de Montréal va être portée devant les tribunaux supérieurs ; mais il est désirable qu'il en soit ainsi afin qu'elle soit réglée définitivement.

NOTE.—Les lois actuellement en vigueur concernant les loteries sont :

1° S. R. C. Chap. 159.

2° S. R. P. Q. Arts. 2911 à 2923.

3° Le Statut de Québec de 1890, 53 Vict. Chap. 36.

OUVRAGE D'OCCASION

LA SAINTE BIBLE

EXPLIQUÉE ET COMMENTÉE

Par M. l'abbé Sionnet

18 volumes in-8° reliés.....Prix : \$12.00

“ Cet ouvrage (*La Bible de Sionnet*) comprend 18 volumes bien reliés, dont 16 volumes pour le texte et la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, un 1er volume pour l'Introduction, et un dernier volume comme Appendice. Cet appendice contient, par chapitres bien coordonnés, tous les principaux textes de l'Écriture se rapportant à toutes les questions de dogme et de morale.”

même il ne peut être nié à la législature fédérale, où chaque province est représentée, le pouvoir de déclarer nuisible et injurieux aux intérêts du Dominion en général et de le défendre, tout acte qu'il jugera être tel. Pourquoi si une législature locale a le droit de créer une offense et d'imposer une amende et l'emprisonnement dans un but d'intérêt local, pourquoi dis-je, la législature fédérale n'aurait-elle pas le même pouvoir si elle juge que la même prohibition doit exister dans un but d'intérêt général ?

(Extrait des observations faites par le juge en rendant son jugement).

(1) Statut Impérial 30 et 31 Victoria, Chapitre 3, connu sous le titre de “ L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.”

GENEVIEVE LESUEUR

A MADAME AMÉLIE OZANAM

I

Le Cloître des Chartreux

I

Au commencement de septembre 1648, dans une grande mansarde située au sommet d'une maison de la place de l'Estrapade, une jeune femme était occupée à donner une leçon d'écriture à ses deux petites filles. Marthe et Marie, blondes et belles toutes les deux comme leur mère, travaillaient avec application, assises sur les gros livres surperposés qui permettaient d'atteindre le niveau de la table en chêne massif sur laquelle elle faisaient leur page. — La jeune mère, tout en filant sa quenouille, surveillait attentivement le mouvement de leurs doigts mignons. Elle était très simplement vêtue d'une robe de ratine bleu pâle, et l'ameublement de la mansarde, sans être tout à fait pauvre, n'annonçait pas la richesse.

Des chaises de paille, un grand bahut, une boîte à couleurs, quelques chevalets soutenant des tableaux ou des portefeuilles remplis de dessins, garnissaient cette pièce carrelée. Le seul objet de luxe qu'elle contenait était un miroir de Venise placé en face de l'unique et large croisée, et où se réfléchissaient le campanile de Saint-Étienne du Mont et la tour de l'abbaye Saint-Geneviève, encadrés par le feuillage de plantes grimpantes qui croissaient sur l'appui de la fenêtre. Mais, pour qui savait apprécier les œuvres d'art, cette pièce renfermait des trésors. C'était l'atelier d'Eustache Lesueur, et cette belle jeune femme était celle qui lui avait servi de modèle pour la ravissante figure qui est agenouillée dans son tableau de la Messe de saint Martin : c'était sa femme, Geneviève Goussé. Quant à Marthe et Marie, leurs traits charmants furent immortalisés plus tard par leur père dans les peintures de l'hôtel Lambert.

Elles étaient encore bien petites en 1648, et la leçon leur paraissait longue, d'autant plus que l'heure du souper approchait et qu'elles entendaient dans la pièce voisine la servante qui mettait le couvert.

“ Maman, ” dit Marthe, “ j'ai la main fatiguée. Permettez-moi d'aller aider Gothon. Je ferai ma page après souper. ”

“ Après souper tu iras te coucher, ma fille, ” dit Geneviève ; “ allons ! un peu de courage. Il faut travailler. Tu sais bien que ton papa travaille toute la journée. ”

“ Il ne fait pas des pages d'écriture, ” dit Marthe, “ il peint ; et c'est bien plus amusant. ”

“ Que fais-tu là, Marie ? ” dit la mère.

“ Je fais une belle sainte Vierge,” dit la petite. Et elle montra à sa mère un barbouillage qui interrompait la ligne de ses A.

“ Voilà qui est fort mal, dit la maman. “ Il ne faut pas dessiner sur les cahiers. Tu vas recommencer.”

Marie fit un gros soupir en voyant sa mère arracher la page du cahier et régler la page suivante. “ Si ma tante Bonbon pouvait venir,” dit-elle tout bas à Marthe, “ nous aurions *campos* ! ”

Comme si une fée eût entendu le souhait de la petite, ou frappa à la porte, et la tante Bonbon entra. C'était la sœur aînée de Geneviève, Denise le Febvre. A sa vue les petites filles firent un cri de joie et descendirent précipitamment de leurs chaises. Tante Denise embrassa Geneviève, caressa ses nièces, et, s'asseyant, leur dit : “ Regardez dans mes poches. Celle de droite est pour Marthe, celle de gauche pour Marie ; mais je ne me rappelle plus ce que l'oncle a mis dedans.”

Il y avait bien des choses : pain d'épice, sucre d'orge, réglisse, dragées, pralines, poupées, pantins et petites boîtes de perles. A chaque objet nouveau les petites faisaient des éclats de rire, sautaient au cou de leur tante, et constataient que les parts étaient égales et tout bien bon et bien joli. Quand les deux grandes poches égales et dûment retournées n'eurent plus rien à donner, tante Bonbon engagea ses nièces à aller montrer leurs jouets à Gothon.

“ Mais,” dit Geneviève, “ les devoirs ne sont pas finis.....”

“ On les finira demain,” dit la tante : donne-leur congé à ces pauvres petites filles. Elles ne s'amuseront pas plus jeunes.”

“ Allez jouer,” dit la mère. Et les fillettes obéirent à cet ordre avec une docilité tout à fait exemplaire.

La tante Denise était une belle grosse femme d'une trentaine d'années, affectueuse et bonne. Elle n'avait pas d'enfants, à son grand déplaisir, et elle s'en dédommageait en comblant de caresses et de bonbons tous ceux qu'elle rencontrait. Quant aux grandes personnes, elle excellait à leur donner des conseils, et, au besoin, elle leur rendait service, mais à la condition de les gronder souvent. “ Hé bien ! mademoiselle Lesueur,” dit-elle à Geneviève, comment va ton mari ? ”

“ Fort bien,” dit Geneviève, “ mais je ne le vois que le soir. Dès le lever du soleil il va travailler chez les pères chartreux ; il y dine, afin de ne pas perdre un instant, et il ne revient ici que pour souper.”

“ En voilà une existence ! ” s'écria Denise ; “ ce n'est pas la peine d'être mariée. Si je ne devais voir M. le Febvre que le soir et dîner sans lui, je m'ennuierais furieusement. Pourquoi ton mari ne fait-il pas son ouvrage à la maison ? ”

“ Il est obligé de peindre sur place dans le cloître, ma sœur.”

“ Et cela lui sera-t-il bien payé, au moins ? ” dit Denise.

“ Je l'espère, dit Geneviève, “ mais il n'a pas fait de prix d'avance.”

“ Quelle folie ! s'écria Denise ; “ et il livre sa marchandise comme cela, sans garantie ? ”

“ Oh ! ” dit Geneviève, “ ce ne sont pas les pères qui lui feront

du tort. Il était si content d'avoir à peindre la vie de saint Bruno, qu'il eût volontiers travaillé pour rien, s'il eût été garçon. Mais il a dit au père prieur qu'il avait femme et enfants, et le bon père lui a dit de faire de son mieux et de ne s'inquiéter de rien."

"C'a, c'est aisé à dire," reprit Denise ; " mais, avec cette jolie manière de mener les affaires, tu as une robe bien râpée, ma pauvre Geneviève, et je ne sais pas avec quoi tu doteras tes filles."

"Nous avons le temps de penser à cela," dit Geneviève ; "quant à ma robe, j'en ai une autre pour les dimanches. Et puis, vois-tu, Denise, j'ai un si bon mari, je suis si heureuse en ménage que j'aurais tort de me plaindre."

"Assurément," dit Denise ; "mais enfin, s'il est vrai que la richesse ne fait pas le bonheur, la pauvreté ne le fait pas non plus, et je voudrais bien voir Lusueur gagner plus d'argent. M. Lebrun, son camarade, quand il travaillait chez M. Vouët, est venu l'autre jour dans ma boutique payer lui même son mémoire. En voilà un homme de talent ! Il a les plus belles pratiques de la cour. Il était mis comme un prince, chapeau à plumes, justaucorps de velours, canons et cravates de Malines et manteau brodé. Toutes nos voisines le reluquaient au passage. Pourquoi ton mari ne va-t-il pas à la cour ?"

"Il ira si la reine le fait appeler, dit Geneviève : " cela viendra peut-être," ajouta-t-elle en soupirant.

"Et Thomas," dit Denise, "est-ce que décidément il ne veut plus rentrer chez nous ? est-ce qu'il préfère la peinture à l'épicerie ? C'était pourtant l'état de notre père, et notre frère aîné et mon mari y font bien leurs affaires."

"Thomas aide mon mari," dit Geneviève : "il aime beaucoup le dessin, mais il ne dédaigne pas le commerce. Quand Lesueur aura fini son travail chez les chartreux, Thomas retournera peut-être bien chez toi."

"A la bonne heure !" dit Denise. "Mais voilà sept heures qui sonnent à l'abbaye Sainte-Geneviève : il est temps que je m'en retourne rue des Lombards pour souper avec M. le Febvre."

"Tu devrais bien souper avec nous," dit Geneviève. "Ce n'est pas la peine de venir si loin pour si peu de temps."

"On fait comme on peut," reprit Denise. "Je n'aime pas laisser M. le Febvre souper seul avec ses commis, et puis il faut que je règle les comptes de la journée. Tu feras mes amitiés à Lesueur et à Thomas."

Et la bonne tante embrassa Geneviève et les petites, et reprit le chemin de la rue des Lombards.

II

Geneviève fit souper ses petites filles, car, en ce temps-là, les enfants ne soupaient avec leurs parents qu'après avoir fait leur première communion. Puis elle leur fit faire la prière et les coucha, s'étonnant un peu de ne pas voir revenir son mari et son frère. Enfin Thomas Goussé arriva seul.

"Ton mari soupe ce soir chez les pères chartreux, ma petite

sœur, ” dit-il à Geneviève : “ il va terminer quelque chose à la lumière. Sans cela, il n’aurait pas fini pour la fête de saint Bruno. Je viens souper avec toi pour te faire prendre patience, et, sitôt après, je retournerai au couvent. J’y broierai des couleurs jusqu’au couvre-feu, j’y coucherai, et demain, à la pointe du jour, je serai à l’ouvrage. ”

“ Tu es un bon frère, mon cher Thomas, ” dit Geneviève, “ et tu aides bien mon pauvre Lesueur. Mais, dis-moi, est-ce bien beau ce qu’il fait ? ”

“ Oh ! ” dit Thomas, “ c’est admirable ! Il s’est surpassé lui-même. Tu ne peux t’imaginer rien de pareil. Les pères chartreux passent des heures entières en extase autour de lui. Son pinceau anime tout ce qu’il touche. ”

“ Que tu es heureux de voir tout cela ! ” dit Geneviève. “ Si tu savais combien je m’ennuie ! Ne plus avoir mon mari de la journée, c’est déjà bien triste, et penser que je n’entrerai jamais dans ce cloître ! Ah ! vraiment, la règle de saint Bruno est trop sévère ! ”

Le frère et la sœur s’étaient mis à table. Thomas paraissait assez préoccupé. — Tout à coup il dit à sa sœur : “ As-tu vraiment bien envie de voir les peintures de ton mari ? ”

“ Mille fois plus que je ne saurais le dire ! ” s’écria Geneviève.

“ Eh bien ! il m’est venu une idée. Si seulement tu pouvais te débarrasser de tes petites filles demain dans l’après-midi, pendant une couple d’heures, je te ferais entrer à la Chartreuse. Mais il n’en faut rien dire ni à Lesueur ni à personne. ”

“ Justement, ” dit Geneviève, “ mes filles vont demain goûter, rue Saint-Jacques, chez leur tante Rosalie. ”

“ C’est bien, ” dit Thomas : “ je ferai mes préparatifs. ”

“ Demanderas-tu une permission au révérend père général ou à monseigneur l’archevêque ? ” demanda Geneviève.

“ Nous verrons cela : adieu. Je vais rejoindre ton mari et te l’envoyer. Mais ne lui dis rien. Il faut qu’il en ait la surprise. ”

“ Ce sera charmant ! ” dit Geneviève.

Et le frère et la sœur se quittèrent.

III

Lesueur ne tarda pas à rentrer. Tout d’abord il alla regarder ses fillettes endormies, et effleura leurs fronts d’un baiser.

“ Qu’elles sont jolies ! ” dit-il. “ Ont-elles été bien sages ? ”

“ Oh ! oui ! ” dit la jeune mère. “ Je les ai promenées dans le chemin vert, le long de l’enclos des chartreux. Marie disait : “ Si j’étais un petit oiseau, je volerais de l’autre côté de ce grand mur pour voir papa. ” Marthe cueillait des fleurs et essayait de les lancer par-dessus la muraille en criant : “ Papa, c’est pour toi ! ” Mais j’oubliais de te dire une nouvelle. Un laquais de M. de Chanteloup a apporté un paquet et une lettre pour toi ; cela vient de Rome. ”

“ Ah ! ” dit Lesueur, “ c’est un envoi de Nicolas Poussin. Que je suis content ! Oh est-il ? Donne-moi une lampe, ma chère femme. ”

Il s’assit près de la lampe et ouvrit la lettre avec soin, sans briser l’empreinte du cachet de Poussin. Celui-ci lui écrivait :

“ Mon cher jeune ami, j'espère que le dessin que je vous envoie et que j'ai fait pour vous dans l'un des plus beaux et des plus célèbres lieux du monde, pourra vous aider à composer le fond du tableau que vous projetez. Vous y verrez le Vatican, Saint Pierre, le château Saint-Ange et ce bel endroit des bords du Tibre qui est ma promenade favorite. Il semble que l'art et la nature y aient tout ajusté pour la délectation des yeux. J'espère aussi que mon dessin vous inspirera le désir de venir me rejoindre dans cette Italie, vrai pays des peintres, où les types de la beauté antique se retrouvent non seulement dans les chefs-d'œuvre de l'art, mais vivants, et dans tous les rangs de la société. Près de la Trinité des Monts, je fais souvent l'aumône à des mendians qui semblent des dieux ou des rois, tant ils sont beaux et majestueux sous leurs guenilles. — Quand donc viendrez vous jouir avec moi de ces choses, et de cette lumière, de ce ciel resplendissant, près desquels le soleil de France est si pâle ? Je vous attends depuis six ans. Je sais que vous n'êtes pas riche, que vous êtes marié et déjà père de famille ; mais songez qu'une fois la dépense du voyage faite, vous pourriez vivre à Rome à bien moins de frais qu'à Paris. Ma bonne femme conseillerait la vôtre, et la recevrait tout d'abord chez nous. Venez donc, mon cher Lesneur. Votre talent, déjà si grand, se perfectionnerait encore ; et moi, heureux de vivre auprès de vous, je trouverais enfin à Rome ce que j'ai toujours cherché en vain... un ami. — Mandez-moi si vous avez bientôt fini vos peintures à la Chartreuse, et si M. le président Lambert a fait état de ma recommandation et vous donne à décorer la galerie de son hôtel de l'île Notre-Dame. Et croyez bien que je suis tout vôtre et à jamais votre ami.

“ NICOLAS POUSSIN. ”

A Rome, 15 août 1648.

(à suivre.)

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

Par J.-B. LABELLE,

ORGANISTE DE NOTRE-DAME DE MONTREAL

Cinquième Édition.—In-4°, relié.....Prix : \$6.00

LE PRETRE DANS LE MINISTERE DES MISSIONS

DES RETRAITES ET DE LA PREDICATION

Par le R. P. BERTHIER, Missionnaire de N.-D. de la Salette.

2^e édition.—1 vol. in-8.....Prix : \$1.25

LA CHAIRE CONTEMPORAINE

Nouveau recueil de conférences, Instructions et sermons inédits

SUR TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE
DISPOSÉS DANS UN ORDRE LOGIQUE ET FORMANT

L'apologie oratoire du Christianisme à notre Époque.

d'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux des différents ordres, les prédicateurs, les curés, chapelains et aumôniers.

Par M. l'abbé LELANDAIS,

Auteur du "Choir de la Prédication contemporaine".

3^e édition.—5 beau vol. in-8°.....Prix : \$7.50

OUVRAGE APPROUVÉ PAR PLUSIEURS ÉVÊQUES

La Chaire contemporaine était la suite attendue, le complément nécessaire du CHOIX DE LA PREDICATION, dont six éditions ont été rapidement écoulées

Des voix plus autorisées que la nôtre ont fait connaître le but, le mérite et l'importance du nouvel ouvrage de M. l'abbé LELANDAIS. Disons seulement que la *Chaire contemporaine* se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons, par sa méthode et la régularité de ses divisions en parties, sections, chapitres, avec sommaire en tête de chaque instruction : par le choix des sujets, tous actuels pour le fond ou pour la forme, et, de plus, inédits, sauf les instructions épiscopales : — par le mérite et l'autorité des auteurs, tous contemporains ; — enfin, par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et tout-fois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toutes les grandes vérités du dogme, trop souvent négligées dans les recueils de ce genre, et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues dans les deux premiers volumes de la *Chaire* ; les sujets les plus actuels de la morale et du culte sont traités dans les deux volumes suivants ; les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Saints composent le cinquième et dernier volume.

Obligés de nous restreindre ici dans la citation des témoignages, nous reproduisons la seule approbation suivante.

**Approbation de Mgr GERMAIN, évêque de Coutances
et d'Avranches.**

Coutances, ce 4 septembre 1878

MONSIEUR LE Doyen,

" En préparant votre nouveau recueil, LA CHAIRE CONTEMPORAINE, vous avez répondu à l'appel de mon vénéré prédécesseur et rempli dignement la tâche que vous vous étiez vous-même imposée."

" Je donne bien volontiers mon approbation à cet ouvrage qui se distingue et par la méthode, et par le choix des sujets, et par la richesse des matières traitées."

" Ce n'est pas seulement un cours complet de la doctrine chrétienne que vous présentez au lecteur, C'EST AUSSI L'APOLOGIE ORATOIRE DE CHRISTIANISME A NOTRE

ÉPOQUE. Prêtres et fidèles, tous y trouveront les lumières et la force dont ils "ont aujourd'hui plus qu'un jamais besoin.

"Je n'aurais qu'un reproche à vous adresser, Monsieur le Doyen, celui d'offrir à vos confrères des instructions toutes faites. Mais, j'en ai la confiance, les prêtres vraiment laborieux comprendront que ces instructions ne sauraient exclure l'effort personnel ; ils tiendront à se les assimiler, à les féconder par une étude sérieuse et réfléchie.

"Cette importante publication, accomplie malgré les labeurs d'un incessant ministère, est à la fois un bon exemple et une bonne œuvre ; je vous en félicite de tout cœur et souhaite à votre Chaire contemporaine le succès dont votre *Choir* a été précédemment couronné.

"Recevez, Monsieur le Doyen, l'expression de mon sincère et affectueux dévouement. " ABEL, évêque de Coutances et Avranches. "

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

Principaux Auteurs du Choir et de la Chaire contemporaine

Notre Saint-Père le Pape. — *Cardinaux, archevêques et évêques* : Bardou, — Becel, — Bélaval, — Bernadou, — Berteaud, — Besson, — Billet, — Bonald, — de Bonnechose, — Bougeaud, — Borderies, — de la Bouillerie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Deux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquesnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Guibert, — Hacquard, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerye, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Mermillod, — Nogret, — Olivier, — Parisis, — Pavy, — Pic, — Perraud, — Place, — Plantier, — Ramadié, — Ravinet, — Rossat, — Rousselet, — Sallinis, — de la Tour d'Auvergne, — Turinaz, — Villecourt, etc. — *Vicaires Généraux* : Achon, — Bautain, — Causette, — Dubois, — Dulong de Rosnay, — Harel, — Lavigne, — Lebrec, — Noël, etc. — *Archiprêtres, doyens et curés* : Gohin, — Ledebel, — Lelandais, — Deguerry, — Fèvre — Hamon, — Marie, — Roisille, — Soyer, etc. — *Religieux de divers ordres* : Chaignon, — Clair, — Constant, — Didon, — Dubroca, — Félix, — Gratry, — Lacordaire, — Langlois, — Lefebvre, — Lenoir, — Millet, — Monsabré, — Perraud, — Pététot, — Ravignan, — Souaillard, — Ventura, etc. *Prédicateurs et missionnaires apostoliques* : Chrestia, — Combalot, — Dauphin, — Le Goupil, — Marchal, — Mullois, — Ratisbonne, — Rauline, — Tournemine, etc.

Les deux ouvrages de M. l'abbé Lelandais, le *Choir de la prédication contemporaine* (voir ci-dessous), parvenu aujourd'hui à la septième édition, et la *Chaire contemporaine*, suite et complément du *Choir*, forment une VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE de la *Prédication contemporaine* depuis 1830 jusqu'à nos jours.

On y trouve des instructions, des conférences et des sermons même inédits des principaux orateurs de l'époque ; citons seulement quelques noms :

Les RR. PP. Lacordaire, Souaillard, de Ravignan, Ventura, Félix, Didon, Causette, Monsabré, etc.

NN. SS. Plantier, Pie, Duranloup, Duquesnay, Darby, Mermillod, Landriot, Besson, Perraud, Germain, Freppel, etc.

Bautain, Combalot, Bougeaud, etc.

L'auteur a voulu rendre possible, facile même, la diffusion de ces chefs-d'œuvre qu'on trouve disséminés, il est vrai, dans certains recueils plus étendus mais d'un prix élevé, où ils sont mêlés à ces reproductions plus qu'indignes à tout point de vue.

Mais l'œuvre de M. l'abbé Lelandais ne s'arrête pas là. Ce qui fait selon nous le principal mérite de la *Chaire contemporaine* ce qui la fera surtout rechercher, c'est qu'en dehors des chefs-d'œuvre cités, toutes les autres instructions, venant d'hommes fort distingués, ont une valeur réelle et sont complètement inédites.

DU MÊME AUTEUR

CHOIX DE LA PREDICATION CONTEMPORAINE

FORMANT UN COURS COMPLET ET MÉTHODIQUE

De Sermons, de Conférences et d'Instructions sur le Dogme, la Morale, le Culte, les Sacramens,

LES FÊTES LES DIMANCHES DE L'ANNEE ET LES SUJETS DE CIRCONSTANCE

D'après NN. SS. les Evêques, les RR. PP. Jésuites, Dominicains,

Oratoriens, les Missionnaires et Prédicateurs de stations,

les Curés et autres Prêtres exerçant le saint ministère.

5 beaux vol.in-8 carré, de 600 pp., contenant chacun 60 instructions

SEPTIÈME ÉDITION, REVUE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Prix.....\$7.50

Aucun ouvrage n'est plus utile, plus pratique que celui-ci pour la prédication. On y trouve des *Sermons* ou *Instructions* sur tous les points du *dogme*, de la *morale*, du *culte*, sur l'*Évangile* de chaque dimanche, et sur tous les *sujets de circonstance*.

Sur tous les sujets on donne un discours élevé pour les auditoires d'hôte, une instruction simple et familière pour les auditoires moins distingués ; — sur les sujets les plus importants, un plus grand nombre de sermons. — Les divisions et les subdivisions sont indiquées, comme sommaire, en tête de chaque sujet.

L'ouvrage répond ainsi aux exigences de *tous les prédicateurs* et de *tous les auditeurs*.

Il est approprié aux besoins de notre époque et plein d'actualité, puisqu'il se compose de sermons *qui ont été prêchés*, de livres *qui ont été publiés de nos jours*, et ont produit un grand bien, obtenu un succès mérité.

Ces reproductions et ces extraits ont été faits par un homme compétent, c'est-à-dire par un prêtre qui a exercé longtemps le saint ministère dans des positions différentes, et a pris part, pendant de longues années, à des *publications mensuelles de prédication*.

Les abonnés de ces vastes compilations et des hommes haut placés l'ont prié de faire un *choix succinct et méthodique* des meilleurs discours, de le compléter en compulsant les meilleurs ouvrages de notre époque, les meilleurs sermons, les instructions pastorales et les mandemens de nos pieux et savants évêques. Voilà la tâche utile qu'il a entreprise, et qu'il offre avec confiance, non seulement à ceux qui le lui demandaient, mais à tous les pasteurs, qui y trouveront un précieux secours à leurs zèle pour la parole de Dieu et le salut des âmes.

L'auteur de cet ouvrage a reçu les félicitations les plus flatteuses sur l'utilité de son travail pour le clergé, sur le plan d'après lequel il l'a conçu, sur la manière dont ce plan a été exécuté. En voici quelques-unes :

M^r l'évêque de Coutances : " Vous avez fait un choix excellent de discours et d'instructions ; vous avez procuré au public un cours complet d'enseignement ; et cet enseignement a d'autant plus de mérite, qu'il est formé de tout ce que notre époque a produit de plus remarquable sur le dogme, la morale, le culte et les sacramens.

" Les prêtres trouveront dans notre ouvrage de beaux modèles de prédications, et les fidèles y puiseront des lumières et des encouragements utiles. "

M^r l'évêque de Gap : " Vos cinq beaux volumes ont l'avantage d'offrir, à une lecture suivie, un magnifique cours de religion, au double point de vue dogmatique et moral. "

M^r l'évêque de Montpellier : " Comme les temps changent, et que la prédi-

cation, pour la forme s'assouplit avec eux, c'est une bonne pensée d'avoir donné des modèles à suivre pour le temps où nous vivons... Votre précieux recueil est une bonne œuvre, un bon livre pour lequel nous vous adressons nos félicitations sincères."

Mgr l'évêque d'Evreux : " J'aime à me persuader qu'un pareil ouvrage est de nature à être bien accueilli : c'est à la fois un ensemble de matériaux et une collection de modèles, et, à ce double point de vue, les jeunes prêtres surtout peuvent en profiter de l'exploiter avec avantage."

Mgr l'évêque de Vannes : " Je vous suis bien reconnaissant de l'envoi que vous m'avez fait. Votre ouvrage mérite la mention honorable dont il sera l'objet à l'époque de notre prochaine retraite pastorale."

Mgr l'archevêque de Rennes : " Je partage entièrement le jugement de votre évêque, touchant votre intéressant ouvrage. Votre recueil est une bonne œuvre et un bon livre. Je vous remercie donc d'avoir bien voulu me l'envoyer, et je le recommanderai très volontiers aux ecclésiastiques de mon diocèse."

M. le secrétaire particulier de Mgr. l'évêque de Rodez : " Sa Grandeur me charge de vous remercier vivement de votre gracieux envoi ; de vous féliciter en même temps d'une publication qui rend un vrai service, non seulement à l'éloquence sacrée, à laquelle elle fournit des modèles et des armes, mais à un point de vue plus général, à la religion elle-même, dont elle offre une exposition complète, faite dans un beau langage."

NN. SS. les évêques de Poitiers et de Bayeux ont adressé à l'auteur leurs félicitations sur son important travail, qui aura toujours " un véritable intérêt, historique et littéraire, et fournira de précieux matériaux pour la prédication."

Mgr Besson lui a envoyé " l'expression de sa sympathie pour sa personne et de ses encouragements pour son œuvre."

M. l'abbé Bayle : " Je ne m'étonne pas du succès de la première édition de votre recueil. Il peut être très utile, soit aux personnes qui désirent s'instruire de la religion, soit aux jeunes ecclésiastiques qui ont à remplir le ministère de la prédication. Il importe qu'ils aient sous les yeux, non seulement nos incomparables sermons du dix-septième siècle, mais encore les discours les plus remarquables prononcés de nos jours par des hommes tels que le P. Lacordaire, le P. Ravignan, Mgr. Dupanloup, M. l'abbé Deplace, Mgr Freppel, Mgr Besson, et tant d'autres. Ces discours leur montreront comment on peut dire d'une manière nouvelle les choses anciennes."

LA PAROLE SAINTE

OU LE GUIDE ORATOIRE DANS LE MINISTÈRE DE LA PREDICATION

Par M. J. RIBET, ancien Professeur de théologie et d'éloquence sacrée

In-8 de 400 pages.....Prix : \$1.00

Voici un ouvrage qui a pour lui la double sanction de l'enseignement et de la pratique. Vingt ans professeur d'éloquence sacrée dans plusieurs séminaires de France, n'ayant manqué aucune occasion d'étudier et de pratiquer son sujet, l'auteur publie aujourd'hui, dans les loisirs de la vie pastorale, le fruit de son expérience et de ses observations. Il serait difficile d'offrir au clergé, surtout aux jeunes prêtres, un manuel plus pratique. Qu'on lise, pour s'en convaincre, certains chapitres, comme : la rédaction, la nécessité d'écrire, le travail de la mémoire, l'action oratoire, etc. Sans la moindre peine, l'auteur eût pu nous donner un ouvrage en cinq ou dix volumes. Il a voulu faire un manuel : soyons-lui en reconnaissants, d'autant plus qu'il n'est pas un conseil pratique, pas une pieuse industrie de l'éloquence chrétienne qu'on n'y puisse trouver.

Voici les principales divisions de l'ouvrage : *Préliminaires, les sources oratoires, la composition, le travail de la mémoire, de l'action oratoire ; après la prédication, ; différentes formes de prédication : aperçu historique sur la prédication.* Inutile d'ajouter qu'on retrouve dans la PAROLE SAINTE les qualités si connues du savant auteur de la MYSTIQUE DIVINE et de l'ASCÉTIQUE CHRÉTIENNE : sa science de la Théologie et de la tradition, ses connaissances littéraires, sa méthode lumineuse et attrayante, son style correct, vif et élevé. (*Le Prêtre*).